

N° 82 NOVEMBRE 2023



Mandaté par l'association des entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, SAPS assure la surveillance du Pôle toutes les nuits ainsi que le week-end et les jours fériés 24 heures sur 24 par une présence permanente d'agents de sécurité en véhicules d'intervention. Les agents de sécurité SAPS sont en communication constante avec une station de télésurveillance certifiée APSAD P3, l'assurance pour nos clients d'un délai d'intervention très rapide en cas de déclenchement d'alarme.



Contactez-nous pour une étude de sécurisation globale et personnalisée de vos locaux.

Article L.612-9 du Code de la Sécurité intérieure « CSI » : autorisation administrative d'exercer (Surveillance électronique - Surveillance Gardiennage) délivrée par le Conseil National des

Activités Privées de Sécurité Nº AUT-013-2121-05-30-20220349367
Article L.612-14 du Code de la Sécurité intérieure « CSI» : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

www.saps13.fr

24h/24









ASSURANCES

Votre partenaire courtier Depuis plus de 150 ans!

info@assurances-blanchard.com 04.42.907.907

Groupe SAGA - 1285 Rue André Ampère CS 70535 - 13593 - Aix-en-Provence CEDEX 3 - N° ORIAS 07000235 - RCS AIX58B23 - Siret 581 620 234 00053

SOMMAIRE N° 82 NOVEMBRE 2023





GRAND ANGLE

Où en est le PLUi?



DOSSIER ENVIRONNEMENT

Le PAAP veut devenir le fleuron national des énergies vertes des Pôles d'Activités



DOSSIER MOBILITÉ

Le BHNS enfin sur les rails?



PORTRAITS

- Aramine
- 22 Hot Brass
- 24 Office Café
- SPOK 26
- 28 Bertin Technologies
- 30 Olythe
- 32 Konica Minolta
- Bikery



















Arrivées, fusions, déménagements, départs



Tél: 04 42 24 40 26 Maison des Entreprises - 45, rue Frédéric Joliot 13290 Aix-en-Provence -contact@entreprises-aix.com www.entreprises-aix.com



330 rue Guillaume du Vair 13290 Aix-en-Provence

Directeur de la Publication :

Responsable de la rédaction :

Comité de rédaction :

Véronique Marie Flodie Serrat Philippe De Saintdo Bernard Figuière. Estelle Dubertrand. Martine Debette.

Ont collaboré à ce numéro :

Martine Debette, Christian Debette, Elodie Serrat. Véronique Marie, Ingrid Cappoen, Corinne Duquenne,



Conception et réalisation :

Impression : Pure Impression

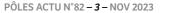
Agence EXPRIMER - agences-exprimer.com - Photos :

Distribution ciblée et gratuite de 2500 exemplaires

IStock - Envato - Tous droits réservés

Dépôt légal 4e trim 2023 - ISSN 1161-725X









e PLU a succédé au POS (Plan d'Occupation des Sols) en 2000, avec la mise en œuvre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Une loi qui a modifié en profondeur les règlements d'urbanisme et dont l'une des contraintes les plus connues, pour les communes de plus de 3 500 habitants faisant partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants, est de compter un minimum de 25% de logements sociaux. Outre cette obligation, censée représenter la solidarité entre les communes, cette loi encourage le développement durable, privilégie les transports en commun, et instaure de nombreuses obligations dans le cadre des transactions immobilières

Quant au PLU, élaboré et mis en œuvre par les communes, c'est un outil important de planification du développement urbanistique de leur territoire. Zone par zone, il permet aux maires de définir l'utilisation des sols à des fins d'habitats individuels ou collectifs, de terres agricoles, de zones vertes naturelles, de zones commerciales, industrielles, etc. Le PLU intègre également les zones à risques, inondations, mouvements de terrains, incendies, etc. en interdisant les constructions ou en conditionnant leur réalisation.

Le PLUi, c'est un peu la même chose, mais le passage de l'échelle communal à l'ensemble des trentesix communes du Pays d'Aix, loin de le simplifier, a largement complexifié le dispositif. Comment, dans un seul document, réglementer la construction à Saint-Marc Jaumegarde (environ 1200 habitants), Saint-Antonin-sur-Bayon (130), Simiane-Collongue (5700) et Aix-en-Provence (141000), pour les quinze années qui viennent ?

Une gageure qui a débuté le 18 mai 2018 par le lancement de la procédure votée par le Conseil de la Métropole Aix-Marseille. S'ensuivit, en 2019, une phase de diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement, ainsi que l'établissement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), élément primordial dans la création d'un PLUi, approuvé en conseil du territoire le 28 novembre 2019. Le PADD présente les principales orientations de la collectivité concernant l'aménagement du territoire. Des orientations qui vont bien au-delà de la définition de l'habitat, du développement économique ou des stratégies de déplacements, puisque le PADD consacre une large part de ses études à la protection des espaces naturelles et de la biodiversité en tenant compte des continuités écologiques. Et ceci pour les dix à quinze ans à venir.

L'année 2021 a été principalement consacrée à la concertation publique par le biais des trente-six communes concernées. Tout le monde pensait avoir franchi une étape importante quand le 16 mars 2023, soit plus de trois ans après le lancement de la procédure, le Conseil de la Métropole votait l'arrêt du projet de PLUi. Une formulation un peu trompeuse car elle marque non pas l'abandon de la procédure, mais la fin de l'élaboration technique du projet validé par les instances politiques. Néanmoins, malgré ce vote, une nouvelle phase de concertation a été réouverte: « En vue d'un nouvel arrêt du projet, la phase de concertation portant sur l'élaboration du PLUi est rouverte du lundi 17 juillet à 9h au mercredi 20 septembre 2023 à 16h », peut-on lire sur le site Pays d'Aix - Métropole Aix-Marseille-Provence (ampmetropole.fr) sans plus d'explication. Un bis repetita qui a pour conséquence de repousser de plusieurs mois l'adoption finale du PLUi! Cing réunions publiques ont ainsi été organisées, ce qui n'est jamais une mauvaise démarche,

afin d'informer la population et de recueillir son avis, la dernière ayant lieu la veille de la clôture, à 18h, à Châteauneuf-le Rouge!

La procédure est loin d'être terminée!

Quand la nouvelle date d'arrêt du projet aura été fixée et, surtout, lorsque l'arrêt sera voté, le projet de PLUi sera consultable en mairie de chaque commune ou sur le site internet de la Métropole. Il sera alors temps de lancer l'enquête publique qui permettra à tout un chacun de formuler ses observations et découvrir si les éventuelles remarques ou demandes formulées en période de concertation publique ont été prises en compte. A l'issue de cette enquête, les enquêteurs déposeront leurs remarques, et les autorités les intégreront, ou pas, dans le projet de PLUi qui devra ensuite être définitivement adopté par le Conseil de la Métropole. Une approbation difficilement réalisable avant 2025, soit plus de sept ans après le lancement de la procédure, et près de six ans après la réalisation du PADD qui, rappelons-le, définit les orientations urbanistiques pour les 10 à 15 ans à venir. Décidément, le temps politique n'est vraiment pas le même que le temps économique!

Quelles incidences pour le PAAP?

L'Association du Pôle d'Activités suit de près le déroulement de cette procédure et reste vigilante afin que les décisions prises n'entravent pas le développement des entreprises. Plusieurs points de vigilance sont « sous surveillance ». La délimitation des zones inondables et des obligations qui en découlent pour les entreprises, la cohérence entre le PLUi et les projets à venir tels que les aménagements, routiers et autres, ou encore les obligations des entreprises en matière de RSE, de loi LOM et du Décret Tertiaire qui incitent, pour ne pas dire plus, les entreprises à s'équiper de panneaux solaires. Encore faut-il que les règlements d'urbanisme et autres contraintes permettent de les implanter là où ils produiront le plus! L'Association veille également à ce que le Pôle ne soit pas, à terme, composé uniquement d'immeubles tertiaires. Il est très important qu'il continue à accueillir des locaux d'activités, de stockage ou de logistique qui sont indispensables à l'économie du Pays d'Aix. Affaire à suivre!

PÔLES ACTU N°82 – **5** – NOV 2023

Information

Crèche inter-entreprises LA MAISON D'ANGÈLE



au cœur du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence





1er label de développement durable dédié à la petite enfance

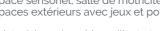


Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



Repas cuisinés sur place avec des produits frais, locaux et bios











www.crechesdusud.fr



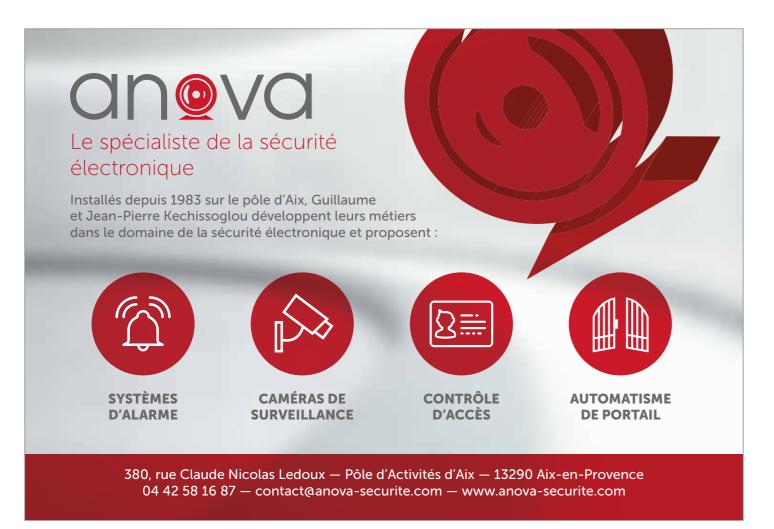
Renseignements 2







in Crèches du Sud





PÔLES ACTU N°82 - 6 - NOV 2023 PÔLES ACTU N°82 - 7 - NOV 2023 DOSSIER

Le PAAP veut devenir le **fleuron national** des énergies **vertes** des Pôles d'Activités

TEXTE: MARTINE DEBETTE

ider les propriétaires fonciers à mettre en œuvre l'application du Décret Tertiaire. C'est l'objectif de la commission RSE que Jean-Claude Marcellet, Président de l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, a confié à Brigitte Lasery, membre du Conseil d'Administration.

Le choix de Brigitte Lasery ne doit rien au hasard. A la tête d'un groupe familial créé en 1975 sur le Pôle d'Activités par son père Simon Cohen, elle dirige aujourd'hui un parc immobilier industriel et tertiaire occupé par de grandes enseignes nationales. Son groupe est en perpétuelle évolution, elle a la volonté d'inscrire tout son patrimoine dans la transition énergétique et d'installer des centrales solaires sur ses bâtiments. Sensibilisée par ses locataires sur les nouvelles obligations du Décret Tertiaire, il y a deux ans, elle nous révèle : « J'ai immédiatement compris l'importance de le mettre en application. Alors, je l'ai étudié, analysé, puis j'ai dédié une personne à cette tâche au sein de notre société afin d'accompagner nos locataires dans nos démarches communes. Je considère que ce sujet est fondamental et s'inscrit dans l'avenir », indique la Présidente de CS Invest.



Maison des Entreprises - Association des Entreprises du PAAP

Ce DEET est une loi qui implique une inscription à l'Observatoire de la performance énergétique de la rénovation et des actions du tertiaire (Operat), la plateforme support pour la mise en œuvre des dispositions réglementaires du Dispositif Eco Energie Tertiaire, mise en œuvre par l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Si les grosses entreprises connaissent ce décret, car elles sont dotées d'un service RSE ou de juristes à la pointe, et que celles de moins de 1 000 m² de surface ne sont pas concernées, il y a tout un pan de sociétés non suffisamment informées. La mission de cette commission est de présenter des solutions à toutes les entreprises du Pôle.

Devenir un fleuron d'autoconsommation

« Le Décret Tertiaire est à la fois simple et complexe. Lorsqu'on comprend les objectifs, c'est très simple. Mais si on vous livre ce décret sans explication, c'est vraiment très compliqué. Cependant, à partir d'une obligation, vous pouvez apporter un réel intérêt aux locataires et, aujourd'hui, ces deux années faisant, j'ai compris et j'ai inscrit l'ensemble de mes bâtiments dans cette démarche. Point de départ, un audit. Ensuite, trouver des solutions et choisir celle qui sera la plus rentable, bénéfique pour l'entreprise comme pour l'utilisateur », affirme la dirigeante. Son objectif est d'amener les propriétaires du Pôle à mener des actions communes avec la ville d'Aix-en-Provence. Sa volonté, en tant que responsable de la commission RSE est que, d'ici 2030, puis 2040 et 2050, le Pôle soit « un fleuron d'autoconsommation par une production d'énergie verte, et non grise! ». Une volonté qui repose sur les atouts du Pôle, comme le nombre de toits qui peuvent accueillir des panneaux photovoltaïques. « Il y a la volonté commune, avec les services de la ville d'Aix-en-Provence, d'aider et d'accompagner les propriétaires dans cette démarche. La Métropole Aix-Marseille, en charge des voieries, ainsi que la



Brigitte Lasery

Région Sud sont également prêts à s'asseoir autour d'une table pour avancer dans ce sens », précise Brigitte Lasery qui souligne l'importance de lier l'intérêt collectif et l'intérêt personnel car la saga de la transition est un véritable sujet, inévitable pour tous les acteurs, institutionnels et propriétaires fonciers, pour éviter qu'il n'y ait un foncier conforme et un foncier obsolète.

Des actions, des bonnes pratiques

Si, pour l'instant, aucune action n'est encore arrêtée, les membres de la commission RSE envisagent de faire, dans un premier temps, une prise de vue aérienne du Pôle d'Activités à aujourd'hui. Ce qui permettra d'identifier les sites éligibles et non-inscrits dans la production d'énergie verte. Par la suite, nous souhaitons faire une présentation des obligations et des prestataires pouvant accompagner nos adhérents dans leur démarche, en tant que propriétaires fonciers. Notre objectif étant de limiter leurs craintes dans la mise en œuvre de leur projet, souvent pensé couteux et non rentable, notre mission est de démontrer qu'un investissement intelligent et adapté sera avantageux, conclut la responsable de la commission.

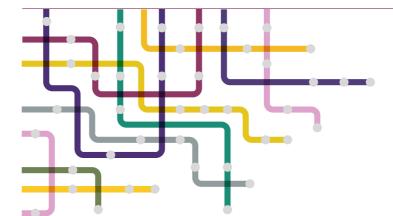
Le Décret Tertiaire, en bref!

Le Décret Tertiaire, ou plus exactement le Dispositif Eco Efficacité Tertiaire (DEET), impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments tertiaires. Cette nouvelle réglementation vise à économiser 60% d'énergie finale dans les bâtiments à horizon 2050.



PÔLES ACTU N°82 – 8 – NOV 2023





MOBILITÉ

Le BHNS enfin sur les rails?

TEXTE: CHRISTIAN DEBETTE

Le 27 septembre, l'Association des Entreprises a, pour la première fois, été invitée à participer au comité de pilotage (Copil) du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) envisagé entre Aix centre et le Pôle d'Activités, le long de la voie ferrée Aix / Rognac. Une source de satisfaction pour Jean-Claude Marcellet, Président de l'Association du Pôle, et Stéphan Guérin, responsable de la commission Mobipôle, puisque cette instance permet de réunir, autour d'une même table, des structures telles que la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Région Sud, la ville d'Aix-en-Provence, SNCF réseaux, SNCF immobilier, pour ne citer que les plus importantes. À noter que pour la SNCF, c'était également une première!

Cette rencontre a été l'occasion de présenter le résultat d'une étude de trafic réalisée à partir des GPS des téléphones des personnes accédants, sortants ou se déplaçant sur le Pôle. Avec 135 000 déplacements journaliers, en lien avec le PAAP et/ou la Duranne, tous motifs, entrants, sortants et internes, confondus, chacun a pu se rendre compte de l'intensité du problème, notamment aux heures de pointe.

Concernant ces 135 000 déplacements journaliers comptabilisés, 31 000 sont réalisés par des salariés entrants sur le Pôle avec un pic très marqué entre 7h et 9h. Même situation le soir, entre 17h et 19h, pour sortir du Pôle! Ce qui ressort de cette étude est que, ceux qui viennent d'Aix sont majoritaires puisqu'ils représentent 27% du trafic (18% en provenance d'Aix centre et 9% d'Aix sud). 18% arrivent de Marseille, 9% de la zone Cabriès, Bouc-Bel-Air, Simiane, Gardanne, et 9% de Vitrolles, Marignane et les Pennes-Mirabeau. Faciliter l'accès depuis Aix centre et Sud par un système de transport en commun performant semble donc légitime et prioritaire.

Les membres de l'Association du Pôle ont constaté avec satisfaction que, pour la première fois, le projet de BHNS entre Aix centre et le Plan d'Aillane fait l'objet d'un consensus entre tous les intervenants. Comme précisé dans l'interview d'Henri Pons, Vice-président

de la Métropole, une mise en service en 2029 est envisagée. Le respect de cet engagement est cependant conditionné aux éléments suivants :

- Il convient de mandater, dans les plus brefs délais, un bureau d'études afin de réaliser l'étude de faisabilité ainsi que les avant-projets. Le projet étant situé sur une emprise foncière de la SNCF, ces études seront réalisées sous contrôle de la SNCF Réseaux qui assurera la maîtrise d'ouvrage.
- Il semble que le financement du projet ne soit pas totalement acté. Il est impératif qu'il le soit rapidement afin de respecter une mise en service en 2029. Rappelons que les entreprises du Pôle d'Activités versent chaque année 140 millions d'euros au titre de la taxe transport. Une contribution qui est loin d'être anodine.

Ce sont des points de vigilance sur lesquels l'Association des Entreprises du Pôle continuera à se mobiliser.

Afin de proposer un tour d'horizon des principaux décideurs en charge des problèmes de mobilité, nous présentons les interviews d'**Henri Pons**, Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, délégué aux transports et à la mobilité, de **Sophie Joissains**, Maire d'Aix-en-Provence, et de **Jean-Marc Zulési**, Député de la 8^e circonscription.

Henri Pons en charge des transports et de la mobilité sur le territoire





Avant de rentrer dans le vif du sujet, il retrace le cadre de son action : « La Métropole a approuvé son plan de mobilité en décembre 2021. L'objectif principal de ce plan est l'amélioration de la qualité de l'air, de la fluidité des déplacements, ce qui implique le report modal de la voiture vers d'autres modes. Ce plan de mobilité est notre feuille de route jusqu'en 2030. Un certain nombre d'actions relevant de la Métropole Aix-Marseille-Provence. d'un montant estimé à quatre milliards d'euros, ont été identifiées sur l'ensemble du territoire, au bénéfice des habitants des 92 communes qui le composent. Elles touchent le vélo, le ferroviaire, les transports en commun, et les parkings relais. Parmi les cibles prioritaires, on note la desserte des Pôles d'Activités, comme celui d'Aix-en-Provence.

Pôles Actu: Justement, entre le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et la liaison ferrée Aix / PAAP, il a souvent été dit que ces deux projets sont incompatibles. Est-ce qu'un choix a été fait et pouvez-vous préciser de quoi l'avenir des salariés du Pôle sera fait ?

Le plan de mobilité a acté, dès 2021, la réalisation d'un BHNS qui relierait le centre d'Aix-en-Provence à la Duranne. Les études pour ce projet ont commencé il y a deux ans, avec un défi important : utiliser une partie de l'emprise foncière de la voie ferrée Aix-Rognac, sans perturber le transport ferroviaire de la voie existante. Pour ce faire, nous avons travaillé étroitement avec SNCF réseaux, SNCF immobilier et le CEREMA pour assurer la cœxistence harmonieuse de ces deux modes de transport.

Actuellement, la voie ferrée est utilisée uniquement pour le fret. Notre objectif est de créer une voie de bus à haut niveau de service en parallèle de la voie ferrée, tout en préservant l'activité de fret. De plus, une piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée pour offrir une solution de transport propre entre Aix et le Pôle d'Activités. Les études techniques sont désormais terminées et ont été transmises à SNCF Réseau qui doit se prononcer sur ses exigences techniques relatives notamment aux enjeux de sécurité ferroviaire mais aussi sur les conditions économiques pour utiliser leur domaine ferroviaire.

Parallèlement, des études sont en cours pour améliorer la desserte à l'intérieur du Pôle d'Activités. Ces travaux s'appuient sur les données GPS des téléphones mobiles des personnes se rendant au Pôle afin de mieux comprendre leurs déplacements. Notre objectif est qu'à terme le futur BHNS soit efficace et réponde aux besoins des salariés, en complément des autres services de bus.

A quelle échéance et pour quel coût ce projet peut-il voir le jour ?

Il faut environ 5 ans pour mettre en place un BHNS à partir du moment ou le programme est validé. Pour le BHNS d'Aix-en-Provence, le programme sera

DOSSIER

MOBILITÉ

validé en 2024 et devrait être donc opérationnel en 2029. D'ici-là, nous allons continuer à améliorer cette desserte via le Réseau Express Métropolitain (réseau de cars sur autoroute à haut niveau de service). Il est encore trop tôt pour évoquer le budget de cette opération, nous travaillons avec l'Association du Pôle pour définir les itinéraires du BHNS à l'intérieur du site. Ensuite, nous devrons lancer les études des infrastructures (carrefours, giratoires, etc...) afin d'être en mesure de formuler une estimation précise du coût.

La réalisation du BHNS ne résoudra pas tous les problèmes, travaillez-vous sur d'autres solutions ?

La provenance des salariés est diverse et le Réseau Express Métropolitain est notre projet phare pour assurer un maillage territorial à l'échelle de la Métropole. Un projet clé est la création d'un pôle d'échange multimodal autoroutier à partir de l'A51 à hauteur des 3 Pigeons, dans les deux sens de circulation. C'est un concept nouveau ou les cars restent sur l'autoroute, mais une voie spéciale est aménagée pour leur permettre de se rendre à l'arrêt. Les voyageurs qui voudront emprunter ce nouveau service pourront accéder à la station à pied en laissant leur véhicule ou leurs vélos dans le pôle d'échange.

Ce projet sera présenté dans le cadre du prochain Contrat de Plan Etat-Région. Il devrait être réalisé en parallèle avec le BHNS pour finaliser l'ensemble du Réseau Express Métropolitain. Cependant, certains services seront mis en place plus tôt pour améliorer rapidement la desserte du Pôle : un service de covoiturage a été acté lors du Conseil Métropolitain de juin 2023 et sera mis en place très prochainement. Le REM permettra également de connecter le Pôle d'Activités à la gare TGV d'Aix-en-Provence, au PEM de Cap-Horizon et à la gare SNCF de Vitrolles, ainsi qu'à l'aéroport

Et concernant les liaisons en car actuelles, des améliorations sont-elles envisagées ?

Pour nos lignes de cars interurbains, nous les labéliserons « Réseau Express Métropolitain » une fois que nous aurons suffisamment de voies réservées aux transports en commun sur autoroute. Nous pourrons ainsi garantir une desserte efficace, ponctuelle et un temps de trajet suffisamment attractif pour tous les voyageurs.

La ligne 53, qui relie directement Marseille au Pôle d'Activités, connaît une croissance importante de sa fréquentation grâce à l'aménagement de couloirs de bus sur autoroute et à l'intérieur du Pôle. Dès lors que l'on parvient à améliorer le temps de parcours, nous constatons un véritable attrait pour nos lignes de cars. C'est pour cela que nous utilisons des cars à double étage pour répondre à la demande de plus en plus importante. Nous allons continuer à déployer des voies réservées aux cars sur autoroute jusqu'en 2023 et au-delà. Nous proposons déjà une offre de transport en commun vers le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence depuis Marseille, Aix, Vitrolles...



Accès à la Duranne

PÔLES ACTU N°82 – **12** – NOV 2023 PÔLES ACTU N°82 – **13** – NOV 2023

DOSSIER

MOBILITÉ





Pôles Actu est allé à sa rencontre.

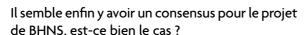
Il convient donc de mettre en œuvre rapidement un réseau de mobilité adapté pour éviter que cette zone économique dynamique ne se délite faute de réseaux

viaires évolutifs et de solutions multimodales.

à la rencontre des entreprises

Sophie Joissains

En complément d'une politique de mobilité douce, lancée par la ville d'Aix-en-Provence, la nécessité d'un réseau de transport en commun sur voies séparées apparaît comme la solution permettant de diminuer le flux de véhicules pendulaires sur le secteur.



La Métropole Aix-Marseille-Provence est l'autorité organisatrice de mobilité. Elle a entamé des réflexions sur une seconde ligne aixoise de BHNS. Celle-ci est envisagée pour relier la première ligne de BHNS, au niveau de la Constance, au secteur de la Duranne et des Milles (PAAP et Pioline). Le tracé, objet des premières études, permet de relier entre eux, des poches économiques et d'emploi, via des emprises ferrées sans que ce tracé ne se substitue au réseau rail. Il pourra être utilisé quotidiennement par un grand

nombre de salariés jusqu'au pôle multimodal créé au Plan d'Aillane et à partir duquel un maillage plus complet de la zone pourra être réalisé.

Ce projet semble indispensable au dynamisme économique de ce pôle d'emplois au cœur de la zone métropolitaine. Il convient de poursuivre les études permettant d'avancer rapidement sur cette solution.

Ce scénario a l'avantage d'être rapide en termes de calendrier de réalisation (5 ans) et peut tout à fait être complémentaire du projet de réouverture de la ligne Aix-Rognac. En effet, il semble être situé dans l'emprise foncière de la SNCF mais sans obérer l'utilisation des rails.



Une rencontre entre techniciens SNCF, Ville et Métropole pourrait le confirmer. D'ailleurs, la présence de SNCF réseau lors du COPIL métropolitain organisé le 27 septembre 2023 a permis de conclure que techniquement, il n'y avait pas d'obstacle bloquant à cette seconde ligne de BHNS. Lors de ce COPIL le monde économique était également représenté et a exprimé le besoin du BHNS pour ne pas voir péricliter le Pôle d'Activités qui a un rôle majeur dans le tissu économique métropolitain. Les dernières déclarations de la présidente de la Métropole vont du reste dans le sens de valider et porter ce projet d'intérêt général et métropolitain.

Justement, à plus long terme, que deviendrait cette voie ferrée?

La ligne ferrée Aix-Rognac est fermée aux voyageurs depuis de nombreuses années. Le Contrat de Plan Etat Région de 2015 - 2020, ainsi que le précédent, évoquaient déjà le projet de réouverture de cette ligne aux voyageurs.

La question est d'autant plus d'actualité que depuis 2022, la principale utilisation de la ligne à des fins commerciales de fret a disparu avec les derniers trains transportant de la Boxite pour l'usine Altéo de Gardanne. La ligne est donc disponible pour le fret et les voyageurs, sous gestion SNCF Réseau.

Autre facteur d'intérêt de cette ligne : les annonces du Président Macron sur le RER métropolitain. Une boucle pourrait être réalisée en utilisant le réseau Aix Rognac, pour relier Aix – Etang de Berre – Marseille. La question des travaux de la Gare Saint Charles est souvent évoquée pour remettre cette boucle après leurs réalisations. Néanmoins, il semble que dans un premier

temps, on puisse la réaliser sur des gares secondaires

La ligne ferrée Aix-Rognac doit réellement être vue comme une opportunité de relier Aix centre au Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence.

L'arrêt du train est prévu au Plan d'Aillane, et ensuite?

La SNCF Réseau est responsable de la ligne Aix Rognac et doit faire connaître sa volonté de la rouvrir aux voyageurs. Un arrêt à Plan d'Aillane serait une opportunité pour désengorger la route dans le secteur. Si tel est le cas, il ne faut pas voir le projet de BHNS comme un obstacle, mais comme un projet complémentaire dans la mesure où les temporalités semblent ne pas être les mêmes. Par ailleurs, les travaux de confortement du foncier SNCF, servant d'assise à la voie BHNS, pourraient servir à terme au passage d'une seconde voie de train pour doubler la ligne. Dans cette perspective, je le répète, une rencontre entre techniciens SNCF, Ville et Métropole semble importante pour s'assurer de cette complémentarité. Un interlocuteur dédié côté SNCF Réseau serait un atout pour envisager de collaborer sur ce dossier.

Quoi qu'il en soit, ce projet nécessite un fort engagement des acteurs, une halte ferrée à Plan d'Aillane, ainsi qu'une desserte ultime du pôle d'echange multimodal de Plan d'Aillane jusqu'au centre du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. La guestion du tram train qui prendrait le relais du ferré depuis Plan d'Aillane est avancée par un collectif d'associations de mobilité et parait séduisant sur le papier. Sur ce sujet, la municipalité accompagnera le dossier dès lors que le maitre d'ouvrage aura décidé d'appuyer sur le bouton.

Pôles Actu : L'attractivité du Pôle d'Activités risque d'être pénalisée par les embouteillages qui bloquent l'accès et la sortie du Pôle aux heures de pointe. Les enjeux économiques sont importants, qu'en pensez-vous?

onsciente de la nécessité de faciliter

l'Association des Entreprises du Pôle afin

de favoriser les transports alternatifs à la voiture,

Sophie Joissains, Maire d'Aix-en-Provence,

a participé au MobiBrunch du 21 septembre (voir

page 42). Elle a ensuite participé au comité de

pilotage du projet de BHNS le 27 septembre.

l'accès au PAAP et des efforts réalisés par

Le secteur d'Aix - Les Milles, la Duranne est considéré à raison comme le poumon économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence. C'est le plus dynamique, en termes de création d'emplois et de valeurs. Sur le site des Milles (Aix-La Pioline & PAAP) et de la Duranne (Technopole Arbois & The Camp), ce ne sont pas moins de 1.500 entreprises qui ont installé un siège social ou des locaux. Plus de 40.000 salariés y travaillent. Auquel il convient d'ajouter les habitants et salariés du secteur de la Constance.

Ce secteur à enjeux, reconnu comme tel dans le projet de SCOT Métropolitain et du PLUi du Pays d'Aix, souffre de problématiques circulatoires, essentiellement aux heures de pointes (7h30/9h00 et 17h00/18h30).

Les flux circulatoires irriguant ce secteur proviennent principalement des autoroutes A8 et A51, puis du réseau secondaire de routes départementales rd18, rd9, rd65, rd543. Ces artères sont fréquemment saturées.

> PÔLES ACTU N°82 - 14 - NOV 2023 PÔLES ACTU N°82 - 15 - NOV 2023

DOSSIER

MOBILITÉ



Jean-Marc Zulesi

Jean-Marc Zulesi

l'issue de la rencontre entre les chefs d'entreprise du Pôle et les députés de la 8° et 11° circonscription, Jean-Marc Zulesi a accepté de répondre à nos questions.

Pôles Actu: Après avoir été rapporteur de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale de 2019 à 2022, vous en êtes actuellement le Président. En quoi cela consiste-t-il?

Jean-Marc Zulesi: Je suis très honoré d'être Président de commission. Au-delà du prestige, cette fonction permet de faire vivre le débat et d'être présent aux côtés des députés. Cela nous oblige également à être au-dessus des débats, même si certains ont une démarche plus partisane. Je considère que le Président doit faire preuve de sagesse.

Quel est actuellement votre cheval de bataille ?

Je travaille sur une proposition de loi sur le déploiement des services express régionaux et métropolitains. L'objectif est très simple, pouvoir labelliser les projets du territoire pour pouvoir les financer, en particulier avec la volonté de relancer l'infrastructure ferroviaire et travailler sur la multimodalité. Le deuxième volet de ma loi est plus technique puisque j'organise l'ouverture à la concurrence de la maîtrise d'ouvrage de projets ferroviaires. Cette ouverture permettrait à une société comme la société du Grand Paris, qui s'appelle maintenant société des Grands Projets, de

prendre en charge de nouveaux projets ou redonner vie à des lignes abandonnées, comme Aix- Rognac. Le troisième volet de la loi est de permettre une accélération des procédures. Le texte a été voté à l'unanimité à l'Assemblée Nationale et arrivera au Sénat en deuxième quinzaine d'octobre.

Justement, quelle est votre position concernant le projet de BHNS qui s'implanterait le long de la voie ferrée Aix-Rognac?

Tout d'abord, je partage totalement le constat établit par l'Association du Pôle sur les difficultés d'accès et de sortie du Pôle, ainsi que sur le fait que les entreprises n'ont pas de juste retour de la taxe transport qu'ils paient et qui pèse 140 millions d'euros. D'accord également sur le manque de stratégie globale pour un projet au niveau de la Métropole. Concernant le BHNS, je pense que c'est une bonne solution. Cependant, afin de ne pas hypothéquer le développement d'autres projets, il ne faut pas que le BHNS vienne sur l'emprise ferroviaire qui est aujourd'hui une richesse du territoire.

Avec le Draisy, vous proposez une solution nouvelle à l'image de ce qui va être fait dans l'Est de la France

Le Draisy est une solution ferroviaire légère, qui ne nécessite pas d'électrifier la ligne, ni de réaliser de lourds travaux d'infrastructure au niveau des croisements de voies de circulation. Il peut être mis en œuvre dans les trois ans s'il y a une volonté politique. Je me répète, il

ne faut pas que le BHNS empêche le déploiement d'une autre solution. Notamment, à plus long terme, lorsque la gare souterraine de Marseille sera réalisée et qu'un réseau ferroviaire intercités pourra être mis en œuvre. Ce qui est important, c'est de travailler ensemble.

En effet, il apparaît qu'une des particularités de notre région est que les politiques ne savent pas se mettre autour d'une même table et présenter un projet commun.

Je pense qu'il faut appeler à une discussion non pas dans un intérêt politique, mais dans un intérêt transpartisan. Nous devons tout simplement faire ce pourquoi nous avons été élus, améliorer le quotidien de nos concitoyens. Les choses évoluent et je suis confiant sur la capacité de trouver une solution avec la SNCF et les collectivités territoriales, en accord avec des chefs d'entreprise. Dans d'autres régions cela se passe très bien et je souhaite partager un message d'optimisme.

Quels enseignements tirez-vous de cette rencontre avec les chefs d'entreprise du Pôle ?

Ce type de rencontre est très pertinent. Les députés ne sont pas omniscients, ne savent pas tout sur tout. Il faut être humble et être au contact de ceux qui font la Provence, qui prennent des risques, et qui investissent pour l'avenir de notre nation. C'est essentiel qu'en tant que parlementaire nous puissions venir discuter avec les chefs d'entreprise et partager leurs préoccupations. C'est aussi important de montrer que les députés travaillent dans leurs circonscriptions et également au niveau national. C'est notre responsabilité de rendre compte des actions que nous menons au plus haut niveau. En tout cas, merci pour la dynamique impulsée!



Le mot du Président de l'Association des Entreprises du PAAP

«Le PAAP bénéficierait-il d'un peu de considération? Nous prenons acte de la volonté politique et collective d'agir et... d'agir vite (même si, au regard de la situation, 2029 est une date lointaine). Enfin! pour répondre aux enjeux de la mobilité sur notre territoire, la première brique d'un projet prometteur est validée par tous les acteurs. Cette première phase, d'une stratégie collective qui se veut ambitieuse, est datée. Un véritable progrès! Gageons que les financements suivront. Et, même si les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, «chiche», nous on y croit... »





Jean-Claude Marcellet

PÔLES ACTU N°82 – **16** – NOV 2023





- Solutions de visiconférence pour équiper vos salles de réunion, de formation, de conseil, ainsi que vos équipes à distance et au bureau.
- Technologies qui fonctionnent avec vos plateformes de travail préférées : Microsoft Teams, Zoom, Google Meet, Webex, Lifesize, Pexip et plus encore.
- Systèmes de pilotage et de sonorisation de vos espaces de travail, d'écrans tactiles et outils de collaboration, de mobilier et traitement acoustique, d'affichage dynamique.





UN INTÉGRATEUR AUDIOVISUEL QUI VOUS APPORTE:

- Des conseils et solutions qui répondent à vos besoins.
- Des services de programmation et de préparation de tous les équipements en amont de l'installation.
- L'installation et la mise en route de toutes les solutions retenues.
- La formation de vos administrateurs et collaborateurs sur les nouvelles technologies mises en place.
- Un support technique, un SAV et des services de maintenance préventive et curative.
- · Des solutions de financement total ou partiel.

VISIOCONFÉRENCE · AUDIO & SON · INTÉGRATION AUDIOVISUELLE · AFFICHAGE DYNAMIQUE · OUTILS COLLABORATIFS · MOBILIER



Votre expert local en aménagement d'espaces technologiques depuis plus de 30 ans

\$\infty\$ 04 42 90 16 00 \$\infty\$ contact@sicontact.fr







ARAMINE

Du garage à la mine, la belle histoire entrepreneuriale signée Melkonian

TEXTE: MARTINE DEBETTE

réée par Jacques Melkonian en 1975, Aramine est une entreprise aixoise, présente dans 88 pays. Depuis plus de 45 ans, elle conçoit et construit du matériel d'extraction des mines et propose une gamme de solutions pour répondre aux besoins de ses clients.

Aramine, c'est d'abord l'aventure d'un homme et de sa famille. Orphelin et passionné de mécanique, Jacques Melkonian a 14 ans lorsqu'il décide d'apprendre la mécanique. Quelques années plus tard, à son retour de la guerre d'Algérie où il a effectué son service militaire, il crée sa première entreprise, un petit garage à Biver. Il rencontre ensuite Angèle. Entre eux, c'est le coup de foudre qui durera soixante ans, jusqu'à ce qu'il décède. « Nos parents ont été notre meilleur exemple de réussite avec un grand R puisque tous deux ont réussi à la fois leur vie de couple, leur vie de famille et leur vie professionnelle. Mon père, qui n'avait pas de famille, souhaitait que nous soyons toujours avec lui. Dès notre enfance, nous passions beaucoup de temps au garage. Lors des repas de famille, de fête, la maison était ouverte à tous. Il était bienveillant, ce qui ne l'empêchait pas d'être très exigeant vis-à-vis de nous. Il estimait que tout ce qu'il construisait nous était destiné et que nous avions le devoir de développer et faire perdurer ce qu'il a construit, tout en gardant à l'esprit qu'il fallait gagner de l'argent pour enrichir tous ceux qui travaillaient avec nous », explique Geneviève Melkonian, fille de Jacques et Angèle, co-présidente et co-actionnaire aux côtés de ses deux frères, Marc et Christophe.



Jacques et Angèle Melkonian



Du garage à la mine

Le garage fonctionne tellement bien que, pour répondre à la demande, un déménagement s'impose. Le choix de Jacques Melkonian se porte sur un terrain vague qui, il ne le sait pas encore, deviendra la plus importante zone d'activités de Gardanne. C'est alors qu'un évènement inattendu vient bousculer le cours des choses. « Lors d'une tournée, la Rolls-Royce des Rolling Stones tombe en panne. Des gens leur disent que le seul garagiste qui peut toucher à leur Rolls est Jacques Melkonian, du garage Continental. Cela a généré de la publicité et a attiré encore plus de clients. Quelques temps plus tard, les Mines de potassium d'Alsace le sollicitent pour des problèmes concernant leurs machines. Pour comprendre le problème, mon père descend au fond de la mine. Lorsqu'il remonte, il dessine à main levée un pont, un essieu et il explique qu'il va leur fabriquer cela, que ça résoudra leur problème et qu'ils lui passeront d'autres commandes par la suite. Il ne s'est pas trompé, d'autres commandes sont effectivement arrivées de compagnies minières, ainsi que du constructeur de l'engin », raconte Geneviève Melkonian. Face à cette activité nouvelle, Jacques et Angèle achètent un autre terrain, sur le même site. Ils y construisent le premier bâtiment de leur entreprise, Continental Industries, et font le choix d'offrir gratuitement, à leurs douze salariés, le florissant garage

L'aventure se poursuit en famille

Geneviève, Christophe et Marc intègrent progressivement Continental Industrie. Les affaires se portent bien jusqu'en 1981, jusqu'à ce que François Mitterrand, Président de la République, décide la fermeture des mines en France. « Notre marché étant alors en pleine récession, nous nous lançons dans l'export vers des pays francophones. Très vite, nous nous rendons compte que la clientèle souhaite une offre globale, pas seulement une partie de nos produits. La solution que nous choisissons est de devenir constructeur d'engins miniers. Mes frères et moi rachetons alors l'entreprise de nos parents parce que nous ne souhaitions pas leur faire prendre le risque d'un échec. C'est un pari tellement fou qu'une seule banque accepte

de nous faire confiance et nous aide à nous lancer dans ce projet audacieux qui portait nos valeurs. Dès le début, nous avons fait le choix de respecter la planète, ce que ne faisaient pas nos concurrents. Ce n'était pas dans l'air du temps! Nous avons racheté des engins usagés, les avons remis à neuf. C'est le début du recyclage. À l'époque, dans les années 1990, nous étions précurseurs car les machines avaient une durée de vie de cing ans avant d'être enterrées, le plus souvent, dans les sous-sols miniers. Puis, dans les années 2000, nous avons ouvert un marché qui n'existait pas en créant des machines qui n'extrayaient que le filon minier, limitant ainsi les dommages à l'environnement. Ces engins électriques à batteries, innovants, présentent l'avantage de ne pas polluer, contrairement aux moteurs thermiques, dans un environnement souterrain ou l'air se fait plutôt rare », précise la dirigeante. Elle reconnaît qu'imposer les engins électriques ne s'est pas fait du jour au lendemain. Ça a pris du temps mais, désormais, ils séduisent la clientèle. Et,

comme Aramine est en avance sur ce secteur, l'entreprise

enregistre une croissance à deux chiffres.

L'hommage

Décédé le 8 juin 2023, la famille de Jacques Melkonian, comme ses collaborateurs gardent de lui l'image d'un homme de valeurs, de générosité et de persévérance. Et doté d'une personnalité exceptionnelle, marquée par l'humanité, l'innovation et la persévérance. Nombreux sont les collaborateurs qui lui rendent hommage. Parmi eux, Sarkis Y. souligne « le souci sincère pour le bien-être de ses collaborateurs, veillant à ce que leur épanouissement soit une priorité ». Serge S. retient « l'image d'un homme empreint d'humilité, doté de sagacité et d'audace qui a apporté énormément à ses employés, tant sur le plan professionnel que personnel ». Pierrette, première employée d'Aramine, témoigne de « sa bienveillance inébranlable. C'est une bénédiction d'avoir pu partager le chemin de cet homme sage ». Pour Stéphane C. : « En plus de sa ténacité et de son enthousiasme inépuisable, je me souviens d'un homme doté d'un humour fin et fou!».

L'équipe de l'entreprise Aramine



5

Aramine PÔLES ACTU N°82 – **20** – NOV 2023

HOT BRASS OU QUAND LA MUSIQUE **EST BONNE!**

PORTRAITS

HOT BRASS



NECDOTES

Il est une citation que Jean-Paul Artero aime beaucoup et n'hésite pas à mettre en application:

« Les folies sont des choses que l'on ne regrette jamais, il faut donc en faire! ».

Et aussi: « Un jour, à Jazz Fola, une femme m'a dit: J'ai beaucoup entendu parler de vous, mais je sais que vous êtes un mauvais gestionnaire. Je lui ai répondu qu'elle avait totalement raison. Mais que le jour où elle verrait un expert-comptable monter un club de jazz, elle devait m'appeler de suite! »

TEXTE: CHRISTIAN DEBETTE

ot Brass! Un nom synonyme de musique et de soirées dansantes dans l'inconscient collectif de nombreux Aixois. Un nom qui, après quelques années d'hibernation, vient de reprendre vie sur le Pôle d'Activités d'Aix, derrière la Quincaillerie Aixoise, avec l'ouverture d'un nouveau club fidèle à sa philosophie originale. Le jazz en spectacle vivant y est sublimé pour un plaisir maximum.

Si l'installation sur le PAAP date du mois de mai 2023, l'aventure du Hot Brass a débuté le 17 mai 1979 lorsque Jean-Paul Artero ouvre son premier établissement route d'Éguilles à Célony. Un club de 80 places qui va rapidement connaître le succès pour atteindre les 400 places intramuros et deux espaces de restauration. Prenant des risques financiers, Jean-Paul Artero programme, dès le 21 novembre 1979, les Poll Winners, trio américain composé du guitariste Barney Kessel, du contrebassiste Ray Brown, et du batteur Shelly Manne. En fin de soirée, un bœuf, emmené par un jeune pianiste de seize ans, se termine avec trois cordes cassées ! Un tapeur fou, comme le surnommera l'accordeur venu réparer les dégâts le lendemain, dont le nom résonne encore de nos jours : Michel Petrucciani ! A l'instar de nombreux artistes tels que le violoniste Didier Lockwood, l'organiste Eddy Louis, ou encore le batteur Paco Sery, Michel Petrucciani reviendra souvent au Hot Brass et participera à la réputation des lieux. Jean-Paul Artero tient beaucoup à cette notion de découvreur

de talent : « Il faut programmer et produire des artistes en devenir, des pépites, tant que l'on peut les payer, car après on ne peut plus! En général, les artistes connus n'aiment pas revenir en club car ils ont l'impression de régresser au niveau de leur côte. Et en même temps, ils aiment ça car la proximité du public, ils ne la trouvent que là ». Pour Jean-Paul Artero, le contact avec le public est au centre de la démarche : « Avec la musique, il m'est arrivé d'avoir des émotions que je ne pourrais pas avoir avec autre chose. Mon objectif est de tendre vers ces moments magiques, surtout pendant les concerts avec le public. A certains moments j'ai les larmes aux yeux, et ça je ne l'ai jamais connu dans le BTP! », indique cet ingénieur TP qui a travaillé sur des chantiers à l'étranger au début de sa carrière. Une époque paradoxale où, tout en étant passionné de musique, il ne jouait pas d'instrument : « J'ai commencé la contrebasse à 50 ans! Comme je chante faux, à l'école les professeurs me disaient que la musique n'était pas faite pour moi. Cela m'a bloqué alors que j'adorais ça. Maintenant je joue avec le fils de Claude Luther (croisé au Hot Brass lors de notre rencontre) et c'est génial! ».

Il faut dire qu'au-delà du jazz, la musique vivante est une véritable philosophie de vie : « La musique est le meilleur exemple de démocratie au monde. On ne peut pas jouer avec quelqu'un que l'on n'aime pas. Ce n'est pas possible. Au sein d'un groupe, chacun s'efforce de jouer au mieux de ses capacités pour que l'ensemble soit le meilleur possible. En même temps, chaque musicien ou chanteur a le droit d'apporter sa touche personnelle. Cela ne veut pas dire que les musiciens sont des gens parfaits, mais à ce moment-là, ils essaient. Dans les années 80, j'ai produit beaucoup de films de concerts, c'était très intéressant. J'ai néanmoins choisi d'arrêter les vidéos pour partir dans la musique vivante car ce n'est que du partage, y compris avec le public. Je laisse les gens danser lors des concerts car c'est leur façon à eux d'exprimer ce moment-là. Je suis peut-être un peu trop idéaliste! ».

Idéaliste, Jean-Paul Artero l'a peut-être été un peu trop quand, en 1991, il revend le fonds de commerce pour s'installer à Paris : « Je voulais développer ma marque à l'international et j'ai pensé, bêtement, qu'Aix n'était pas assez porteur sur une carte de visite pour inciter les Japonais ou les Asiatiques à adopter cette marque-là. C'est pour cela que je me suis installé à Paris, au parc de la Vilette, de 1993 à 1997 ». Il s'ensuivra d'autres créations de clubs à Toulouse et Avignon, avant un retour à Aix avec l'ouverture du Jazz Fola, à Luynes, entre 2017 et 2021

Après deux ans passés à chercher un lieu permettant d'accueillir ce type d'activité sans déranger les voisins, Jean-Paul Artero a donc ouvert sur le Pôle, au mois de mai, un nouveau Hot Brass. Un club qui ouvre ses portes à partir de 19h30, du jeudi au samedi, avec un concert à 21h.

Ceux qui le souhaitent peuvent également prendre une consommation au bar et même se restaurer. Un système d'abonnement annuel permet en outre de bénéficier d'un tarif d'entrée à 18€ au lieu de 22€. Depuis la rentrée de septembre, les salariés (ou pas) du PAAP peuvent également profiter d'un « afterwork » musical le jeudi, à partir de 17h30. Les autres jours, le club est privatisable afin d'organiser des soirées d'entreprises.

En plus d'être chef d'entreprise, producteur et musicien, Jean-Paul Artéro assume la fonction de directeur artistique de certains festivals de la région. C'est le cas de celui de La Ciotat et de Jazz sous les étoiles à Bouc-Bel-Air dont les principaux concerts se déroulent dans les Jardins d'Albertas. Son carnet d'adresse et sa notoriété ont permis de faire venir le pianiste américain Emmet Cohen ou encore la chanteuse et pianiste brésilienne Eliane Elias.

En attendant, que ce soit pour découvrir des artistes confirmés ou pour découvrir des pépites, une petite

soirée au Hot Brass est l'assurance de passer un (très) bon moment!

HOT BRASS
35 rue Albert Einstein
Mail : jazzfola@gmail.com
Programmation sur
www.jazzfola.com

PÔLES ACTU N°82 – **22** – NOV 2023

PORTRAITS

OFFICE CAFÉ DE LA TORRÉFACTION À LA DÉGUSTATION

TEXTE: CHRISTIAN DEBETTE



ous prendrez bien un petit café?
Une expression toute simple,
entendue des milliers de fois, et
toujours synonyme de détente et de
convivialité dans la bouche de ceux qui
le proposent.

Même si Office Café est installée sur le PAAP depuis sa création, en 2001, son histoire débute place Richelme, au cœur d'Aix-en-Provence, où depuis 1983 est installée la Brûlerie du même nom. Créée par Christian et Isabelle Rolando, la Brûlerie Richelme continue à torréfier son café de manière artisanale et propose une pause salvatrice aux amateurs de petit noir. Elle présente une gamme variée de café en grains issus de mélanges de plusieurs arabicas sélectionnés avec soin. Une production qui, à la fin du siècle dernier, était remarquée par de nombreux chefs d'entreprise du Pôle d'Activités, qui profitaient d'un rendez-vous « en ville » pour s'accorder une petite pause à la Brûlerie. La suite, c'est Rémi Rolando, gérant d'Office Café, qui la raconte : « Christian Marquié, patron de SI Contact, était un de mes sponsors quand je faisais de la course automobile. Un jour, il me dit qu'il aimerait boire au bureau le même café que celui qu'il boit à la Brûlerie. L'idée de créer Office Café vient de là et c'est même lui qui trouve le nom. Il a ensuite été notre tout premier client sur le PAAP! ». Rémi Rolando s'associe alors avec Vincent Talamandier, son beau-frère, avec qui il partage la passion de la course automobile. A Rémi le commercial, et à Vincent la partie plus administrative et gestion. Sans oublier Marie, l'épouse de Rémi, qui s'occupe de la comptabilité, et Marion, sœur de Rémi et épouse de Vincent, qui reprend la Brûlerie. Une vraie saga familiale!



Vincent Talamandier et Rémi Rolando

Faire un bon café, pas si simple!

Outre les liens familiaux, l'équipe d'Office Café est obnubilée par le souci de proposer un café de qualité à ses clients. « Nous sélectionnons des cafés verts de qualité, uniquement des grades 3 qui représentent le top qualité de la fève. A l'image du pop-corn, quand on torréfie le café, il double de volume et perd 20% de son poids. C'est à ce stade que les arômes du café se développent. Alors que certains torréfient trois minutes à très haute température, environ 800 degrés, nous torréfions à 200 degrés pendant 20 minutes. Les grains sont cuits à cœur, ils ont la même couleur à l'intérieur et à l'extérieur, ils développent plus d'arôme et surtout, ne sont pas amers. Nous proposons une gamme qui s'adapte à tous les palais, en partant de l'Italien, un café puissant idéal en ristretto, en passant par le Corsé, intense et onctueux, le Délicat, qui porte bien son nom, ou le Moka, un café rond et gourmand. Sans oublier des cafés bio du Mexique ou du Honduras », indique Rémi Rolando. Si une bonne torréfaction est capitale, elle n'est pas suffisante, encore faut-il une bonne machine afin d'en exploiter tous les parfums. Pour cela, l'entreprise travaille avec la gamme Jura, des machines professionnelles conçues pour délivrer depuis quelques cafés par jour pour les plus petites, à plus de cent pour les plus grosses. Des machines et des cafés que l'on retrouve sur les cartes de certaines tables étoilées de la région à l'image de La Table de Ventabren, de La Closerie à Ansouis, La Villa Savone à Salon, Le Clos de la Violette, Château Lacoste, ou encore le Château de la Gaude. « Quel que soit le lieu où il est servi, le café est le même puisqu'il sort de nos machines », indique fièrement Rémi Rolando. Quand l'activité ou la taille de l'entreprise ne permet pas l'installation d'une machine à café, Office café propose une gamme de distributeurs automatiques avec boissons chaudes et froides, snacks, sandwichs et autres en-cas.

OFFICE CAFÉ

Avec environ plus de 400 clients, essentiellement situés sur le Pôle d'Activités, et une dizaine de salariés, Office Café tire les enseignements de la crise sanitaire: « Depuis le covid, nous avons décidé d'arrêter de rechercher l'expansion à tout prix. Ceci afin d'apporter un service de proximité à nos clients. Nous restons dans un rayon d'environ 30 km, ce qui nous permet d'être plus réactifs. C'est également plus logique d'un point de vue économique et surtout écologique puisque nous limitons le nombre de kilomètres parcourus ».

Convivialité et conscience écologique autour d'un petit café

Il constate également le changement opéré chez ses clients : « Beaucoup d'entreprises offrent le café à leurs salariés afin de retrouver de la cohésion et ramener les salariés au bureau. Le télétravail, ça fonctionne avec des salariés qui ont dix ans d'ancienneté et qui connaissent l'entreprise. Pour les nouveaux embauchés, c'est plus difficile de les mettre en télétravail. Nous recréons souvent des espaces de convivialité autour du café ». Un changement de paradigme qui s'inscrit totalement dans ce que l'on appelle la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) que certains pratiquent depuis longtemps sans l'étiqueter de ces trois lettres : « A titre d'exemple, nous avons une convention avec la mairie d'Aix pour le recyclage du marc de café qui est déposé dans les espaces verts de la commune. Nous essayons d'être logiques et il vaut mieux déposer le marc de café dans les espaces verts ou fleuris en bas du bureau que de faire venir un camion pour le récupérer ».

Partenaire de l'Association des Entreprises du Pôle depuis son origine, Office Café participe à tous les événements du Pôle en proposant un petit café. Des moments d'échanges et de convivialité, à l'image de ce petit plaisir tout noir!



OFFICE CAFÉ 645, rue Mayor de Montricher Tech'Indus Bât A 04 42 24 38 33





SPOK OU LA CANTINE DES CHEFS

TEXTE: CHRISTIAN DEBETTE

Qualité, originalité, variété, convivialité, et rapidité sont les cing vertus du restaurant Spok qui a ouvert ses portes en 2018.

Qualité car : « Ici, pas de surgelés, tout est fait maison! Y compris les desserts », indiquent Stéphan Guérin et Cyril Guidi, les deux associés de Spok. « Nous travaillons exclusivement à partir de produits frais qui sont cuisinés sur place. Nous employons une quinzaine de personnes, dont deux pâtissiers ».

Originalité, avec le bimbap, plat traditionnel coréen réalisé avec du riz, des légumes, de la viande marinée, et servi avec un œuf. « Nous proposons également des salades, des sandwichs et des desserts réalisés par nos pâtissiers, le tout à emporter ou à consommer sur place ».

Variété : « Notre carte évolue régulièrement en fonction des saisons. Chaque jour nous proposons trois salades, trois plats chauds, ainsi que deux plats véggie dont la demande ne cesse d'augmenter. Sans oublier les huit desserts maison qui remportent un beau succès à l'image des graines de chia au lait de coco citron vert et minestrone de fruits exotiques ».



Chez Spok, les cuisiniers qui ont conçu et réalisé les plats et desserts assurent également le service. Un bon moyen d'être en lien permanent avec la clientèle!

Convivialité : « C'est un peu notre marque de fabrique. Même si environ 50% des clients prennent des plats à emporter, ils savent qu'ils seront reçus chaleureusement, avec le sourire. Nous sommes très fiers de la confiance créée avec notre clientèle et notre grande table en bois qui trône dans le restaurant est un peu notre symbole. Elle connaît beaucoup de succès ».

Rapidité : « Nous avons à cœur de mettre en place une organisation qui se montre très performante lorsque le rush de midi arrive. S'il y a régulièrement la queue devant l'établissement, il ne faut généralement pas plus de quelques minutes pour arriver au comptoir, choisir son plat, le faire réchauffer et procéder au règlement ».

Une histoire qui n'en finit pas de grandir

L'histoire de Spok a débuté en 2018 quand Stéphan Guérin, PDG du groupe Arkadia, s'installe dans le nouveau siège social qu'il vient de faire construire sur le Pôle. Au sous-sol, il installe deux terrains de squash, accessibles avec une carte d'abonnement, et a réservé une partie des locaux du rez-de-chaussée pour que son personnel puisse y déjeuner. Constatant que l'offre de restauration s'avère assez réduite dans un environnement proche, Stéphan Guérin décide d'aller jusqu'au bout de la démarche et d'y implanter un restaurant. Après étude, ce qui est logique pour ce patron d'un groupe d'ingénierie, il adopte la franchise Spok, créée dix ans plus tôt à Marseille, et se met en recherche d'un manager. « J'ai passé une annonce et j'ai recruté Cyril Guidi car il a démontré une énorme envie de prendre en charge le site. Il m'a harcelé et je pense d'ailleurs que c'est lui qui m'a recruté! Aujourd'hui, il est gérant associé ». Une belle aventure humaine autant qu'entrepreneuriale pour Cyril Guidi : « C'est irrationnel, mais quand j'ai vu l'annonce, je me suis dit que c'était pour moi. Pourtant j'avais peur car je ne me voyais pas en patron, même si j'en avais envie. Cinq ans plus tard, je constate que nous sommes très complémentaires et totalement en phase concernant la conduite de l'entreprise ».

AU FOUR ET AU SERVICE Chez Spok. les cuisiniers qui ont conçu et réalisé les plats et desserts assurent également le service. Un bon moyen d'être en lien permanent avec la clientèle!

PORTRAITS



Un laboratoire version XXL

L'été 2022, a marqué une étape importante pour les deux associés. En complément du restaurant, en sous-sol du bâtiment, ils créent un atelier laboratoire dimensionné pour produire 1 000 repas par jour. Un outil haut de gamme qui va leurs permettre de développer une nouvelle offre de service : « Cet outil est destiné à implémenter une restauration de qualité au sein même de certaines entreprises du Pôle d'Activités. C'est le cas chez Newton Offices où nous avons installé un corner avec deux vitrines. Nous créons du lien social avec les salariés de nos clients puisque nous avons une vendeuse sur leur site. Ce point est important car une des attentes de nos clients est que le moment du repas puisse recréer du lien entre leurs salariés. Le covid et le télétravail ont eu comme corolaire que les salariés se rencontrent moins ». Une nouvelle gamme de plats a donc été créée avec la même volonté de proposer une cuisine de qualité à base de produits frais ».



Les desserts, une des spécialités de Spok

Spok est ouvert le midi du lundi au vendredi.

La fourchette de prix s'échelonne entre 8 et 18€.

On y trouve des plats chauds entre 11.90€ et 13,90€, des salades entre 11.90 et 12.90, des sandwichs à 6,90€.

Ouant aux desserts ils s'échelonnent entre 4,20€ et 4,60€.



240 rue Paul Langevin 06 67 74 21 20

PÔLES ACTU N°82 - 26 - NOV 2023 PÔLES ACTU N°82 - 27 - NOV 2023



BERTIN CONSOLIDE SA POSITION DE LEADER

TEXTE: MARTINE DEBETTE

Pour accompagner son développement et consolider sa position de leader sur le marché de la fabrication d'instruments optiques et optroniques, le groupe Bertin agrandit son site de production d'Aix-en-Provence avec un nouveau bâtiment de 2 000 m².



La capacité de production du site du Pôle d'Activités passera de 3 400 m² à 5 400 m²



Bruno Vallayer, président de Bertin Technologies

« Nous connaissons, depuis quelques années une croissance à deux chiffres, tant grâce au développement interne de notre offre de produits et systèmes et des marchés auxquels nous nous adressons, que grâce à notre politique de croissance externe avec le rachat de plusieurs sociétés ces dernières années : Winlight System à Pertuis (France), Exensor en Suède et Environics en Finlande », explique Bruno Vallayer, Président de Bertin Technologies. D'où le besoin aujourd'hui de doubler la capacité de production de son site du Pôle d'Activités qui passera de 3400 m² à 5400 m². Il comprendra notamment une salle blanche, de 300 m² sur une hauteur de sept mètres, dédiée à l'AIT (assemblage, intégration, test), activité jusqu'alors répartie entre Aix et Pertuis. L'ensemble de la fabrication sera alors réalisé sur le site de Pertuis où de nouvelles machines de production seront installées. L'investissement s'élève à environ 12 millions d'euros. Signés par Lacube Architectes à Marseille, les nouveaux bâtiments d'Aix devraient être livrés en fin d'année pour une entrée des collaborateurs dans les locaux au premier trimestre 2024.

PORTRAITS

BERTIN TECHNOLOGIES

Cette extension permettra le recrutement de nouveaux ingénieurs et techniciens, portant les effectifs à 180

Implanté sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence depuis 1973, Bertin Technologies a lancé, en 2022, un vaste chantier de modernisation afin de consolider sa position de leader sur le marché de la fabrication d'instruments optiques et optroniques et créer une unité souveraine pour la conception, la production, l'assemblage et le test de systèmes en petite et moyenne séries. Au travers des activités de sa marque Bertin Photonics, Bertin Technologies adresse des marchés à forte valeur ajoutée. D'une part, des composants et systèmes pour le spatial et les grands instruments scientifiques (astronomie, installations de fusion, synchrotrons). D'autre part, des produits et systèmes de détection et d'observation pour les secteurs de la défense et de l'industrie. « Nous travaillons sur des applications dites critiques ou scientifiques. Nos clients sont des scientifiques qui utilisent nos produits pour façonner leur propre science, tels que les laboratoires de biotechnologie. Nous sommes également un fournisseur important d'Iter pour qui nous réalisons des diagnostics, c'est-à-dire de grosses machines qui permettent de savoir si l'expérience de physique Iter fonctionne bien. Et nous sommes aussi très présents dans le secteur de l'astronomie. Tous les systèmes optiques, que nous intégrons dans certains des plus grands télescopes du monde, sont fabriqués ici, à Aix-en-Provence », explique Bruno Vallayer.

La souveraineté industrielle

« Nos clients sont également des opérationnels qui utilisent nos solutions pour des applications critiques. » La souveraineté, c'est un des points forts que défend le Président de Bertin Technologies : « Bertin est un groupe industriel français, fleuron de l'industrie de l'instrumentation. Nous sommes des hussards de la souveraineté industrielle française. Je pense qu'il n'y a pas de démocratie sans une industrie souveraine forte. Le Covid nous l'a rappelé et la guerre en Ukraine l'a confirmé. Nous sommes en faveur de la réindustrialisation de la France pour répondre à des problématiques de souveraineté car, jusqu'à preuve du contraire, le périmètre de souveraineté qui défend le mieux les intérêts des citoyens français, c'est le périmètre de la Nation. Et non celui de l'Europe ». Il précise : « Je suis positivement européen, mais l'Europe adresse un ensemble de facettes. Pour certaines, elle fait le job. Et pour d'autres, non ». Ce qui n'a pas empêché, depuis 2018, le développement de Bertin hors de l'Hexagone, tant au niveau des ventes que des équipes avec un tiers de ses collaborateurs hors de France. « C'est une fierté car, même s'il faut respecter les différences culturelles, cela fonctionne bien », conclut le président.

Un groupe industriel français de l'instrumentation

Principalement basé dans le Sud (Aix-en-Provence et Pertuis) et en région parisienne, Bertin Technologies se décline en trois pôles : Bertin Health & Life Sciences, Bertin Instruments et, dans le Sud, Bertin Photonics. Il possède des filiales opérationnelles en Europe (Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Suède, Finlande), ainsi qu'aux États-Unis. Le groupe conçoit et fabrique des systèmes et des instruments de mesure, d'observation et de détection dans les domaines du nucléaire, de la défense, du spatial, des grands instruments scientifiques, des sciences de la vie et de la santé.

Bertin technologies en chiffres :

- 120 M€ de chiffre d'affaires en 2022.
- Un tiers de la clientèle est française, un tiers est européenne et un tiers se situe dans le reste du monde.
- 600 collaborateurs, dont 60% d'ingénieurs
- 215 brevets en activité.



Le bâtiment en construction.



BERTIN TECHNOLOGIES

155, rue Louis Armand 04 42 60 46 00

PÔLES ACTU N°82 - 28 - NOV 2023 PÔLES ACTU N°82 - 29 - NOV 2023



PORTRAITS

OLYTHE

Pôles Actu: Comment est née Olythe?

Guillaume Nesa : Ingénieur mécanique, j'ai débuté ma vie professionnelle au service R&D d'une PME, Ceres, qui fabriquait à l'époque des analyseurs d'eau et de gaz. A l'époque, les éthylomètres ressemblaient à de grosses valises, utilisées par les forces de l'ordre. Donc des spectromètres de laboratoire qui étaient difficilement transportables. Avec l'équipe R&D, j'ai travaillé au développement de nouveau capteurs et du premier éthylomètre miniaturisé, lui permettant d'être mobile et portable. Le jour où Ceres a cédé son activité, j'avais encore plein d'idées et j'ai eu envie de poursuivre dans ce secteur. J'ai rencontré un investisseur, Doliam, un groupe industriel français spécialisé dans les MedTech. Nous partagions la même philosophie de rendre accessible, au plus grand nombre, la meilleure technologie possible permettant de mesurer l'alcool dans l'air expiré. Une technologie à la fois simple à utiliser, ultraprécise afin, notamment, de réduire les risques d'accidents routiers. C'est ainsi que nous avons lancé Olythe, il y a dix ans en 2013.

Quel était votre objectif en 2013?

Si on refait l'histoire, on peut dire que nous avions une idée technique, celle de produire un éthylotest. A partir de là, nous avons développé un capteur dont nous exploitons les multiples utilisations et possibilités en ne mesurant plus seulement l'alcool, mais également d'autres gaz : qu'ils soient inspirés, pour des process, de l'air ambiant, etc.

Comment l'entreprise s'est-elle construite et développée ?

Nous sommes partis d'une feuille blanche en tenant compte de tous les points qui nous semblaient les plus compliqués, afin de lever les verrous. Durant six ans, nous nous sommes consacrés à la R&D et à l'industrialisation d'un nouveau capteur innovant et encore plus compact permettant une analyse très précise de composés dans l'air expiré dont, notamment, l'alcool. C'est ainsi qu'est né OCIGO, notre premier produit, un éthylotest unique et innovant que nous vendons principalement en France et en Europe, et également en Amérique du Nord, au Japon, en Afrique, etc. OCIGO est en vente sur notre boutique en ligne, en direct ou via un réseau de distributeurs et les marketplaces.

Êtes-vous les seuls à proposer ce type de produit?

Notre technologie est brevetée, ou concédée sous licence. Nous sommes les seuls, sur le marché, à avoir



développé un mini spectro infrarouge ayant la même précision que les appareils des forces de l'ordre. Il est accessible à tous et connecté à une application qui donne, à l'utilisateur, accès à des informations supplémentaires et complémentaires. Comme définir à partir de quel moment le chauffeur peut se remettre au volant. Ou encore le taux d'alcool applicable au pays où il se trouve. Notre produit 100% made in France, conçu, développé et fabriqué sur notre site du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, est le seul qui soit homologué en France. Le capteur est tellement innovant et intéressant, en termes de précision et de fiabilité, que nous l'avons exploité sous d'autres applications et nous l'avons concédé à l'un de nos concurrents qui l'intègre sous licence.

Quels sont vos projets?

Depuis peu, nous réorientons la société afin de mettre plus en avant ce capteur qui est de plus en plus porteur. Il permet de mesurer différents gaz dans l'air expiré ou ambiant, tout en étant compact et surtout très fiable. Nous avons une forte demande de notre clientèle qui souhaite analyser de nouveaux gaz dans de nouveaux process pour la fruiticulture, par exemple, pour indiquer l'état des fruits. Cela via de nouvelles applications basées sur notre expertise d'analyse gaz et de fabricant de capteurs de gaz. Nous mesurons aussi de nouveaux gaz, toujours dans l'infrarouge, tels que l'acétone, le carbone, le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote (N2O) et d'autres gaz avec une offre clef en main, en développant le capteur et l'analyseur. En fait, nous passons d'un éthylomètre à un élargissement de notre gamme de produits.

Et concernant l'évolution de l'éthylotest ?

L'éthylotest est adressé au grand public, bien sûr, mais principalement aux professionnels, notamment les entreprises ayant des métiers à risques, comme le BTP, le transport de personnes et/ou de marchandise, les hôpitaux, les centres d'addiction. Dans une moindre importance, les forces de l'ordre et les sapeurspompiers avec lesquels nous collaborons cependant pour élaborer de nouveaux produits, pour détecter d'autres drogues que l'alcool dans l'air inspiré, comme le protoxyde d'azote (plus connu sous le nom de gaz hilarant ou euphorique et utiliser comme anesthésiant lors d'interventions chirurgicales). Mal utilisé, il peut être dangereux pour notre cerveau et peut avoir des conséquences dramatiques, jusqu'au décès. C'est un fléau qui touche particulièrement les jeunes. Je pense que c'est un fléau, plus important et plus dangereux que les drogues et l'alcool, et c'est irrémédiable.

OLYTHE SAS

240, rue Louis de Broglie 33 4 42 52 62 39

Courriel: contact@olythe.com.

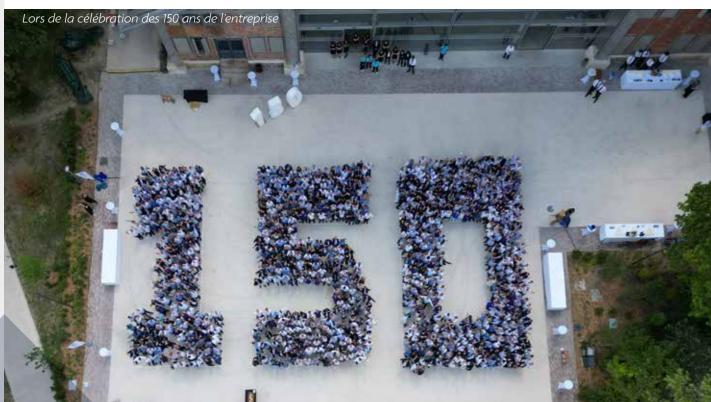
PÔLES ACTU N°82 – **30** – NOV 2023

150 ANS APRÈS SA CRÉATION

KONICA MINOLTA

fait toujours forte impression!

TEXTE: MARTINE DEBETTE



Pour la petite histoire Konica Minolta s'est retirée des activités photo en 2007! Depuis 150 ans, Konica Minolta a su s'adapter et se réinventer en tenant compte des évolutions technologiques. L'entreprise aborde les changements à venir comme autant d'opportunités de développement.

« Depuis maintenant 150 ans, et ce dans plus de 150 pays à travers le monde, Konica Minolta est un partenaire de confiance innovant qui s'engage, au plus proche de ses clients, et avec ses collaborateurs, à transformer positivement et durablement les environnements de travail. » explique Gaël de Villeblanche, manager régional. Un constat que confirme Lionel Jacquet, directeur régional Konica Minolta Sud-est et Rhône-Alpes : « Nous

guidons nos clients dans la transformation digitale de leur environnement de travail en rendant accessibles des solutions innovantes et durables : multifonctions et solutions d'impression, presses numériques et jet d'encre, label printing, solutions de dématérialisation, digitalisation des processus, gestion des infrastructures et sécurité informatique, imagerie de pointe et solutions d'IA ». Il ajoute : « En accompagnant la digitalisation de nos clients, nous permettons aux structures de toutes tailles de gérer efficacement le flux, papier ou électronique, des données afin qu'elles soient mieux exploitées et mieux centralisées. Autrement dit, nos solutions permettent de réunir les informations au même endroit pour pouvoir croiser les données entre elles, les valider et, éventuellement, automatiser les traitements. Un gage de sécurité et d'efficacité pour permettre aux collaborateurs de se libérer de nombreuses tâches chronophages et sans valeur ajoutée ».

PORTRAITS

KONIKA MINOLTA



Lionel Jacquet, directeur régional Konica Minolta, et une partie de l'équipe dirigeante, toujours à la recherche de nouveaux talents.

Un panel d'offres dédiées à l'entreprise

La force revendiquée par Konica Minolta est d'offrir un panel d'offres technologiques packagées selon les besoins des entreprises. Cela permet d'appréhender tous les marchés, c'est-à-dire d'offrir des solutions sur mesure dimensionnées pour les grands comptes, ainsi que des solutions adaptées aux besoins des TPE et PME. «Le savoirfaire de nos experts est le fruit d'un fort investissement en formation, nous avons internalisé notre service de formation pour assurer une maitrise irréprochable des solutions et des process. Mais également d'une stratégie de croissance externe tournée vers l'acquisition des leaders et/ou experts de leurs marchés. Depuis quinze ans, l'acquisition de Serians, Numerial et Partitio ont, par exemple, renforcé l'expertise du groupe sur la gestion du contenu d'entreprises (ECM), notamment dans le Sud-Est », précise Gaël de Villeblanche. Une expertise fortement sollicitée puisque c'est en raison d'un manque de préparation des TPE/PME que la loi de finances, concernant la dématérialisation des factures initialement prévue pour le 1er juillet 2024, a dû être reportée à une date ultérieure. « Konica Minolta est un groupe mondial de 40 000 collaborateurs, dont 1 800 en France. Sur le territoire national, trois filiales, huit directions régionales, cinquante agences et cent-vingt concessionnaires et revendeurs sont au service de leurs clients, cela permet d'intervenir chez nos clients dans un délai inférieur à une heure », insiste Lionel Jacquet.

Un véritable investissement RSE

La RSE est un point capital pour Lionel Jacquet: « Le groupe a 150 ans et il a été précurseur sur ce domaine comme sur beaucoup d'autres. En effet le groupe a créé son département développement durable il y a plus de 50 ans. Nous avons également une fondation d'entreprise dont les membres sont des collaborateurs investis. La fondation d'entreprise finance une vingtaine de projets par an auprès d'associations œuvrant pour l'accès des personnes en situation de handicap à des activités sportives, culturelles, mais aussi au monde du travail.

Dernièrement, nous avons aidé la fédération française de plongée sous-marine, dont le siège est à Marseille, et plus spécifiquement la section handisub, en finançant des masques et des combinaisons de plongée dédiées aux plongeurs en situation de handicap ».

Comment se présente l'avenir ?

Lionel Jacquet nous indique que « si l'impression occupe encore une place importante, nous sommes d'ailleurs leader sur le marché des imprimantes format A3, sa contribution à la croissance du groupe est moins forte, c'est notre capacité à innover et à nous réinventer qui nous permet aujourd'hui d'être un partenaire de confiance pour accompagner les entreprises dans leur digitalisation : gérer les contenus dématérialisés et digitaliser les processus métiers, manager les infrastructures informatiques, la sécurité informatique et les environnements cloud, etc. et accompagner le travail collaboratif avec notre easyhub, écran multimédia d'exception qui offre de nombreuses fonctionnalités, notamment une interactivité inégalée ». Pour conclure, Lionel Jacquet indique être à la recherche de nouveaux talents (ingénieurs commerciaux, experts métiers, etc.) pour développer l'activité de la région.



KONICA MINOLTA

1330 Rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière 04 42 90 15 55 www.konicaminolta.fr.

PÔLES ACTU N°82 – **32** – NOV 2023

BIKERY

le royaume de la petite reine

TEXTE: CHRISTIAN DEBETTE



L'équipe Bikery

5 itué dans la zone commerciale de La Pioline et ouvert depuis le mois de juin, Bikery propose un vaste choix de ce que l'on appelle « les petites reines » et de tout ce qui tourne autour de l'univers du vélo, qu'il soit électrique ou musculaire.

« Nous avons organisé le magasin à l'image de ce que nous avions envie de trouver en tant qu'amateurs

Le service et le conseil font partie de l'ADN de Bikery. Les clients ont la possibilité d'essayer des home trainers, suivre des sessions de formation, ou tranquillement discuter vélo dans le petit coin café détente. Dans un deuxième temps, un petit pôle restauration devrait voir le jour.

avertis, sous forme de concept store », indiquent Jean-Daniel Beurnier, Président de Bikery, Olivier Bourgogne, associé et responsable du magasin, Eric Darmigny et Etienne Grodard, société Bees et également associés, avant de compléter : « L'idée est que chaque zone du magasin soit présentée de manière différente, selon l'univers : vélos de route, de montagne, de ville, VTT, gravel, etc. Concernant les accessoires, nous avons souhaité présenter les lunettes comme chez un opticien, les vêtements comme dans un magasin de vêtements, et la nutrition comme dans un univers pharmaceutique ».

La première impression du visiteur qui découvre le magasin est, qu'effectivement, chaque détail a été réfléchi. Si la décoration vous fait prendre immédiatement conscience que vous n'êtes pas dans l'univers de la grande distribution, la visite des 600 m², dont 50 m² d'atelier, confirme que la qualité des produits est un critère non négociable. Chez Bikery, les amateurs de vélos musculaires pourront profiter des ensembles complets ou composer leur engin selon leurs attentes et envies. Afin de réaliser au mieux le choix du cadre, des roues, pédaliers, pédales, dérailleurs, etc., les clients bénéficient des conseils avisés des quatre salariés qui sont multi compétents, tout en ayant chacun une spécialité, route, VTT, etc. « Nous visons aussi bien une clientèle d'amateurs éclairés que ceux qui souhaitent débuter et qui ont besoin de conseils pour acheter un vélo qui correspond réellement à leurs besoins, qu'ils soient à assistance électrique ou musculaire », indique Jean-Daniel Beurnier. Un rôle assuré notamment par Olivier Bourgogne qui n'en est pas à son coup d'essai: « J'ai 42 ans et je suis dans le cycle depuis 1996. C'est une passion que j'ai depuis tout petit. J'ai débuté par le cycle (notez le jeu de mots !) de l'apprentissage avec les cycles Baron dans les Hautes-Alpes, surtout dans le domaine technique. J'ai été compétiteur de 1996 à 2008, au Vélo Roc Cavaillon et j'ai également été Elite quelques années. Cette passion ne m'a pas lâché. J'ai été responsable de plusieurs boutiques, dans les Alpes et à Aix-en-Provence.

Le monde de l'entreprise, Jean-Daniel Beurnier le connaît bien. En 1989, il crée, à Marseille, le groupe Avenir Télécom qu'il a dirigé pendant de nombreuses années, et en est toujours administrateur. Il est également élu

PORTRAITS

BIKERY

à la Chambre de Commerce et Industrie Aix-Marseille-Provence (CCIMP), Président de Kedge Business School et du World Trade Center de Marseille et de AMP24 club d'entreprise pour promouvoir les JO 2024. Côté vélo, s'il se dit piètre compétiteur, il assume, depuis 2017, la présidence du club de AVC Aix. Avec ce magasin, il transforme une passion en une nouvelle aventure entrepreneuriale, mais également humaine: « Ce magasin est aussi une histoire d'hommes car si Olivier n'avait pas été partant, je ne me serais pas lancé. Il partageait l'envie de faire un magasin différent, a compris les enjeux, et s'est investi au-delà de ce qu'il faisait auparavant ». Parmi les enjeux, il y en a un qui leur tient particulièrement à cœur, celui de valoriser les produits français et en particulier régionaux ! Une démarche qui trouve toute sa place, comme de nombreuses autres, dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : « Nous privilégions en premier lieu les fournisseurs locaux, puis français, européens et asiatiques ou américains quand on n'a pas le choix. Nous travaillons avec Iweech, fabricant de vélos électriques à Marseille, Racer à Salon (13), Corima à Loriol-sur-Drôme (26), ou encore Look, Scott, Vélox, TriCyclEco à Annecy, etc. D'autres axes de réflexion RSE sont également mis en œuvre avec des ateliers de formation, tous les mercredis, afin d'aider les cyclistes au « savoir rouler », et d'autres ateliers, en partenariat avec l'AVCA, à destination des cyclistes haut de gamme. Bikery remet également des vélos de récupération à l'ADAVA (Association pour le Développement des Alternatives à la Voiture à Aix-en-Provence) qui les vend (pas cher) ou les donne à un public en difficulté après les avoir remis en état.

La place du vélo en France est issue de la politique du tout voiture de l'après-guerre.

Au-delà de l'activité commerciale du magasin, Jean-Daniel Beurnier souhaite que le vélo prenne toute sa place dans le développement de l'écomobilité que la France tarde à mettre en place. Bikery a d'ailleurs participé au MobiBrunch organisé par l'Association du PAAP le 21 septembre dernier. Une situation issue des choix politiques de l'Après-guerre : « En France, après la guerre, c'était la politique du tout voiture. C'était presque une honte d'être à vélo. C'était dévalorisant. Du coup, on a exclu les vélos des centre villes, volontairement. Une vraie volonté politique qui a continué, et personne n'a

BIKERY

100 rue Bastide de Verdaches ZAC de la Pioline Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 18h 04 42 61 16 98 eu le courage de revenir sur ce principe. De leur côté, les Allemands et les pays du Nord de l'Europe, malgré le climat, ont poursuivi le développement du vélo dans son aspect industriel et économique et également en termes de mobilité. Ces pays ont compris tout de suite que c'était un vrai sujet. Aujourd'hui, cette éco responsabilité pèse dans nos modes de fonctionnement, dans notre consommation, et sur le climat. Dans l'inconscient collectif des Français, le vélo est un produit bas de gamme qui ne doit pas être cher. Si vous allez en Allemagne ou aux Pays Bas, les vélos sont beaucoup plus chers. Avec l'avènement de l'électrique, les cartes sont rebattues. Mais la France reste à la traîne. Pendant que les Allemands réalisent des routes et des autoroutes pour les vélos, de gigantesques bike parking, en France on peint en blanc des vélos sur des voies de bus en disant que l'on va rouler dessus. Regardez nos gares TGV, elles sont complétement excentrées, et inaccessibles en vélo c'est aberrant! Toutefois, nous nous réjouissons des efforts fait ces 3 dernières années mais nous devons aller beaucoup plus loin et accélérer cette transformation ». Alors, que vous soyez un primo-accédant du vélo ou un cycliste confirmé, si vous souhaitez adopter un mode de déplacement doux, bénéfique pour votre santé et pour la planète, n'hésitez pas à pousser les portes de Bikery, ils adorent partager leur passion!

Le marché de la location et de la seconde main

Bees, dont le siège est à Aix-en-Provence, développe la location de vélos à assistance électrique (VAE). Les stations Bees sont implantées à l'entrée des voies cyclables situées au pied des massifs montagneux, en Normandie, et dans de nombreuses régions françaises. Bikery et Bees sont très complémentaires et leur association leur permet d'aborder tous les marchés, de la vente à la location sans oublier la seconde main.



PÔLES ACTU N°82 – **34** – NOV 2023

CLUB ENTREPRISES

Plus de 650 participants à la

LA GARDEN® PARTY

TEXTE: MARTINE DEBETTE

Plus de 650 chefs d'entreprises, institutionnels, politiques, ou salariés du Pôle se sont retrouvés pour cette 19e édition où l'échange et la convivialité ont encore été de mise. De quoi réjouir les membres du Conseil d'Administration, ainsi que l'équipe d'animation du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. Rappelons que c'est aussi grâce à l'engagement de chacun de nos quarante-deux partenaires, sans lesquels rien n'aurait été possible, que cette édition s'est parfaitement déroulée. Des partenaires qui, année après année, anciens et nouveaux, nous apportent leurs soutiens, tant financièrement que par la fourniture de prestations. Entre la qualité des animations et la diversité de l'offre gustative, nous avons pu apprécier les rires et sourires qui s'affichaient sur les visages de tous les participants. L'ambiance décontractée et festive est également propice aux échanges, aux retrouvailles, aux rencontres ou au business.



Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour la 20° édition!



CLUB ENTREPRISES

LE CLUB ENTREPRISES EN VISITE AU CESI

C'est à l'occasion de son Tour du Propriétaire en mai dernier que le CESI a ouvert les portes de son école d'ingénieurs nouvellement située sur le Pôle d'Activités.

Marc Thomas, le directeur de l'établissement raconte : « cette école est née de la vision de quelques pionniers de la formation d'adultes à la fin des années 50 et de la volonté de 5 grandes entreprises industrielles françaises, de faire évoluer leurs techniciens supérieurs à des postes d'ingénieurs ». En 2022, cinq grandes Fédérations Professionnelles intègrent sa gouvernance. Elle est une



De gauche à droite: Emilie Pomero, Christine Lalanne, Marc Thomas, Philippe De Saintdo, Elodie Serrat

des premières institutions d'enseignement supérieur et de formation professionnelle à recevoir la certification Qualiopi. Présente sur tout le territoire avec ses 25 campus, CESI est aujourd'hui un des leaders français en terme de formation professionnelle.

L'accent a été également porté sur le Club des Managers créé il y une dizaine d'années, qui rassemble chaque mois des professionnels autour d'ateliers thématiques managériaux, alliant développement professionnel et personnel. Parmi les thématiques abordées en 2023 : «Utiliser les conflits comme facteur de croissance » ou bien encore « Manager en s'appuyant sur la culture d'entreprise ».

Les 40 invités ont pu, au fil de la visite, assister à la présentation des locaux, des salles de classes et des différentes formations. C'est autour d'un apéritif qu'échanges et partages se sont poursuivis.

L'ensemble des modalités de formation sont accessibles aussi bien en inter qu'en intra entreprises.

Contact

Christine Lalanne / clalanne@cesi.fr / 06 32 23 73 24



PÔLES ACTU N°82 – **36** – NOV 2023

CLUB ENTREPRISES



TEXTE: CHRISTIAN DEBETTE

Comme chaque année, «les Rencontres de France de la Transmission d'Entreprises » ont fait étape sur le Pôle d'Activités avec une conférence animée par Marc Chamorel, directeur de la rédaction Reprendre et Transmettre Magazine.

Une quarantaine de personnes, dont plusieurs potentiels repreneurs, ont établi un dialogue constructif avec les six experts présents. Ces derniers ont dressé un état des lieux de la transmission d'entreprises qui est confrontée, elle aussi, aux évolutions économiques actuelles. « En 2021, le rapport de force entre vendeurs et acheteurs était plutôt à l'avantage des cédants et actuellement, il semble qu'il se soit rééquilibré », a indiqué Marc Chamorel pour lancer le débat. Des propos confirmés par Fabienne Hanras, Eurallia Finance, qui précisait : « Le marché reste très actif, surtout dans les secteurs traditionnels. Il n'en est pas de même pour le BTP qui est très touché, notamment pour les entreprises spécialisées dans le neuf ». Parmi les nombreux sujets traités, le financement était bien-sûr au centre des débats avec des taux d'intérêt de prêts bancaires qui remontent : « En un an. les taux sont passés de un à quatre », a reconnu Cyril Dufau, de la Caisse d'Épargne d'Aix-en-Provence, en précisant : « Le taux fixe est une spécificité française qui protège les consommateurs, mais qui explique l'attitude des banques ». Un thème somme toute classique avec celui du partage de la prise de risque entre acquéreurs et banquiers. Mais deux axes de réflexions prennent de plus en plus d'importance dans les négociations. Le premier n'est pas véritablement

LES PARTENAIRES EXPERTS

Fabienne Hanras, Eurallia Finance Christian Fournier, Fidal Méditerranée Patrick Levillain, Partners+ Florence Estienne, Sumatra Patrimoine Cyril Dufau, Caisse d'épargne Thomas Bellemin-Noël, Alpha Léonis

nouveau puisqu'il concerne le personnel de l'entreprise. Mais les difficultés de recrutement rencontrées dans certains secteurs obligent les repreneurs à étudier la situation de beaucoup plus près afin de conserver les forces vives de l'entreprise. Quant au volet de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), il est lui totalement nouveau : « On constate le développement de la composante RSE qui est devenue un lieu de valeur de l'entreprise. Elle a une incidence directe sur la valeur de l'entreprise, tout comme la maturité digitale », a précisé Thomas Bellemin-Noël, du cabinet comptable Alpha Leonis. Surtout que les outils habituellement utilisés pour valoriser une société, à savoir les bilans des trois dernières années, ne sont plus très efficaces après la crise du covid!

Des sujets abordés avec le regard, et le vécu, d'Emmanuel Palermo, qui vient de reprendre la société Ancrages et fondations, basée à La Fare-les-Oliviers (13). Une réunion qui a également démontré qu'il était très important, et même capital, de ne pas se précipiter, de s'entourer de conseils, aussi bien pour le vendeur que pour l'acheteur!





PÔLES ACTU N°82 – **38** – NOV 2023

CLUB ENTREPRISES

Conjoncture économique : la Banque de France vise une inflation à 2% fin 2025

TEXTE: MARTINE DEBETTE

Comment se présente la conjoncture économique en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Après une année 2022 marquée par un environnement géopolitique inflationniste, la croissance semble être (enfin) de retour cette année.

Une activité qui se maintient, une résilience de l'emploi et un retour à une inflation de 2% attendue en 2025. Ce sont les trois points qui ressortent de la présentation de la conjoncture économique, à mi-année, organisée en partenariat avec la Banque de France et la CCIMP. « Au niveau national, l'activité se maintient, même si elle ralentit en fin d'année, avec une prévision à fin décembre 2023 de 0,9% de hausse d'activité. Depuis 2022, et encore en 2023, l'emploi a une forte résistante. Pour autant, il y aura une légère hausse du chômage sur 2024. Quant à l'inflation, elle est encore forte, aux alentours de 5% en 2023. Notre objectif est de la diminuer, nous allons lutter pour réussir à la ramener à 2% fin 2025 », a indiqué François Groh, Adjoint au Directeur Régional de la Banque de France à Marseille. Si la croissance est tirée par le commerce extérieur, elle devrait davantage être portée par la demande intérieure en 2024 et 2025, par la consommation des ménages. Au niveau de l'emploi, malgré le ralentissement de l'activité, l'économie française devrait créer plus de 300 000 emplois, ramenant le chômage à 7,2%. Ce qui serait le taux le plus bas depuis quarante ans.

LA TENDANCE RÉGIONALE

Malgré une baisse de 0,9% à l'export, la production dans l'industrie connaît une croissance de 4,9%. Un niveau supérieur à celui attendu en début d'année. Cependant, la hausse du coût des intrants (dont l'énergie) affecte le niveau de la demande sur le second semestre. Les investissements sont moins élevés (-2,2%), pourtant, l'industrie continue à créer des emplois dans notre région.

Les services marchands connaissent également une légère croissance (+5,8%). Une évolution des transactions conforme aux prévisions de début d'année. En revanche, l'effet prix est beaucoup plus important. Du coup, les volumes peuvent être considérés comme un peu moindre sur cette première moitié de l'année, avec cependant un maintien de l'emploi (+0,3%). La progression des salaires a entamé les marges bénéficiaires, réduisant les investissements (-1,1%).

La construction enregistre une légère croissance d'activité (+1,6%), mais le secteur, et notamment le grosœuvre et le neuf, est impacté par l'épaisseur des carnets de commande, des réalisations en stagnation, ainsi qu'une visibilité réduite. Le niveau des investissements est revu à la baisse (-10,2%), tout comme les effectifs (-0,7%).

Comme toujours, cette rencontre a fait salle comble et a généré un échange fructueux entre les intervenants et les acteurs économiques.



De gauche à droite,
Nicolas Férand, Président du comité régional de
l'ordre des experts-comptables (CROEC)
Jean-François Dubost, Administrateur de
l'Association des Entreprises du PAAP
Éric Sella, Adjoint du Directeur des Affaires
Régionales de la Banque de France
Maurice Wolff, membre élu de la CCI
Métropolitaine Aix-Marseille-Provence (CCIMP)
François Groh, Adjoint du Directeur Régional de la
Banque de France
Nicolas Guyot, Vice-président de l'UMIH13, Union
des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie des
Bouches-du-Rhône





PÔLES ACTU N°82 – **40** – NOV 2023

ACTU

Gros succès pour le premier

MobiBrunch

TEXTE: CHRISTIAN DEBETTE



rganisé depuis de nombreuses années dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, le rendez-vous mobilité a pris cette année une nouvelle dimension avec l'organisation du MobiBrunch qui s'est déroulé le 21 septembre. 40 entreprises partenaires du Pôle d'Activités ont répondu présents afin d'informer, divertir, ou plus prosaïquement restaurer (gustativement!) les 200 visiteurs qui ont profité du temps méridien pour participer à l'événement.

Cette première édition, organisée sous le même format (réduit) que la Garden Party, a permis de mettre en valeur toutes les alternatives à l'utilisation de la voiture pour venir travailler sur le Pôle. Cela commence par les transports en commun, avec la présence de Kéolis Pays d'Aix et de la Métropole Mobilité, qui présentaient, avec moults cartes et supports graphiques, toutes les lignes de transports en commun qui permettent d'accéder au Pôle. A noter que ces deux structures profitaient de l'événement pour inciter les visiteurs à donner leur avis sur l'opportunité d'un nouveau service de transport au sein du Pôle d'Activités. Un service de bus à la demande, qui sera géré par une application, avec une attente maximum de 20 minutes et pour un tarif unique de 1,20€.

De son côté, la SNCF mettait en valeur l'utilisation du TER/ZOU mais ça, ce n'est pas (encore) pour le Pôle! Le MobiBrunch a également mis l'accent sur les transports doux. Le vélo, électrique ou non, est en effet un moyen de transport qu'il convient de privilégier. De nombreux chefs d'entreprise qui se déplacent en Allemagne ou aux Pays-Bas sont stupéfaits du développement de la petite reine dans ces pays qui sont pourtant nettement moins bien lotis que nous concernant la météo. Essais à l'appui, Aix Bike Provence a présenté des circuits accompagnés en deux roues afin de découvrir les beaux paysages de la région. L'ADAVA Pays d'Aix, association qui défend la mobilité durable, était bien évidemment présente pour inciter ceux qui le peuvent à tronquer leur voiture contre un vélo. Les visiteurs ont également pu participer aux ateliers de Airdevie, activités physiques adaptées, et des Milles Conduites, apprendre à gérer les angles morts. Le futur s'était également invité au MobiBrunch puisque le Lab innovation du CNAM PACA (Conservatoire National des Arts et Métiers) proposait une immersion dans les villes de demain par le biais de lunettes de réalité virtuelle.

Cerema, Imasud, Iagency, SAPS-CI2T, Locasud, Booster Académy,

Azur Sono, Lettres et Décors, Semi Informatique, Konika Minolta,

Idex Services, SI Contact et Kinnarps.

IOBIBRUNCH

Un moment de rencontre et de convivialité

Outre l'information, cette rencontre était également placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. L'ambiance musicale était assurée par le groupe de jazz du Hot Brass et Raphael Fédérici, artiste peintre plasticien, réalisait une œuvre « en direct ». Les visiteurs ont pu se régaler avec les assiettes charcuterie fromage concoctées par Localizz, les plats savoureux de Foud, les pizzas de Capanino, les desserts réalisés par le CFA d'Aix, les pancakes de l'artisan pâtissier Langry, sans oublier de finir par un calisson tout juste sorti du four de Léonard Parli, et de conclure par un petit noir d'Office café.

Un événement auquel Sophie Joissains, Maire d'Aix-en-Provence, a tenu a apporté son soutien. Elle a annoncé qu'elle allait prochainement inaugurer le centième kilomètre de voie cyclable sur la commune et renouveler sa volonté de voir se réaliser, dans les plus brefs délais, le BHNS (bus à haut niveau de service), entre Aix-en-Provence et le Plan d'Aillane.



Raphaël Federici

Les visiteurs du MobiBrunch ont pu découvrir la performance artistique réalisée par Raphaël Federici. Mais qui est cet artiste peintre plasticien de 37 ans ?

« Le plus gros de mon activité s'est déroulée à l'étranger. C'est très récemment que je suis revenu en Provence, proche de mes origines puisque je suis né à Aix-en-Provence. Je tenais beaucoup à y faire grandir ma famille », indique l'artiste. Cet adepte du street art a posé ses valises au Tholonet et a créé, avec Lionel Settini, le « Art Victoire », un atelier d'artistes où il organise des événements avec les artistes hébergés et prépare ses propres expositions. S'il a réalisé de nombreuses fresques murales version Street Art, il travaille également sur toile et collabore avec de nombreuses galeries françaises et étrangères. Il puise une partie de sa fibre créatrice au travers de son expérience à l'étranger : « À chaque fois que je voyage, mon art évolue avec les couleurs et les cultures des endroits que je visite. C'est un peu l'essence même de mon travail puisque j'ai un personnage principal qui est Sailor, un marin, qui vogue de culture en culture, un hyper citoyen libre de toutes frontières qui revient avec des souvenirs plein la tête». Jonglant toujours entre le Street Art et la toile, l'actualité de Raphael Federici est variée : « L'an dernier, j'ai peint un mur à la maison de la justice et du droit au Jas de Bouffan, dans une zone où il y avait beaucoup d'échanges de drogue. On m'a demandé de remettre du sens dans ce quartier, qu'il redevienne un quartier qui parle aux habitants et aux familles,



Raphaël Federici en pleine action

avec une ouverture sur le vivre ensemble. J'ai réalisé cette fresque avec eux. La zone de drogue s'est déplacée et les gens ne font plus de détours pour l'éviter ». En cette fin d'année, c'est un tout autre projet qui se présente : « En ce moment, je réalise des portraits pour des stars comme Gaël Montfils, Will Smith et d'autres. Cela me prend beaucoup de temps car je les rencontre dans leur environnement. J'ai également une grosse activité en galerie, avec plusieurs expos à La Ciotat ou à Paris. Et je prépare celle de l'Art Fair « Miami Art Basel » qui se déroulera au mois de décembre ». Quand on lui demande le lien entre son art et le MobiBrunch, la réponse semble couler de source : « Mon art se réalise surtout dans la rue et a donc un lien direct avec le mobilier urbain et les déplacements. Le Street Art est une forme de nouvelle signalisation de rue, qui donne des repères. Un dicton dit qu'une image parle mieux que mille mots, l'art peut faire passer des messages, et donc éduquer. Si un panneau de signalisation n'est pas bien concu, on ne lira pas bien les infos. L'art est au centre de la mobilité de rue et il nous aide à circuler. D'ailleurs, quand une fresque murale est universelle et esthétique, non politique, la plupart du temps elle est respectée ».

PÔLES ACTU N°82 – **42** – NOV 2023

ACTL



Les députés à la rencontre du PAAP

TEXTE: CHRISTIAN DEBETTE

Mobilité, RSE et développement économique du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence étaient au cœur du débat qui s'est déroulé le 8 septembre. Pour évoquer ces sujets sensibles, Jean-Claude Marcellet, Président du Pôle, a fait appel à Jean-Marc Zulési et Mohammed Laqhila, respectivement Députés de la 8° circonscription (Salon-de-Provence) et de la 11° circonscription, au sein de laquelle se situe le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, pour donner leur avis de parlementaires.

Le premier sujet de discussion concernait un serpent de mer bien connu de tous ceux qui se rendent quotidiennement sur le Pôle, la mobilité. Stéphan Guérin, responsable de la commission Mobipôle, a dressé un état des lieux : «Les difficultés d'accès sur notre Pôle sont extrêmement importantes. Un des impacts est qu'il devient de plus en plus compliqué de recruter ou fidéliser les collaborateurs. Malgré la contribution financière des entreprises, qui se monte tout de même à 140 millions d'euros par an, nous ne voyons pas de solutions à court terme. Nous observons même, avec inquiétude, les divergences et le manque de stratégie globale existant entre les différentes collectivités ».

Sans rentrer dans le détail des réponses apportées par Jean-Marc Zulési, qui figurent dans le dossier mobilité du présent numéro de Pôles Actu, on peut dire que ce constat est largement partagé par les députés. Mohamed Laghila était amer quant aux origines de cette situation : « On l'a vu pour l'aérodrome, quand on a la Maire d'Aix qui ne discute pas avec la Métropole, ça coince. La Région et la Métropole, pourtant de même couleur politique, ont du mal à se parler et à avancer. À Plan-de-Campagne, sur ma circonscription, cela fait plus de douze ans que l'on discute d'une halte ferrée. Ce n'est toujours pas fait car les collectivités ne se parlent pas. C'est peut-être un problème culturel. Je ne sais pas si on peut changer la culture, mais nous poussons pour que des projets structurants avancent car le rôle du député, ce n'est pas simplement de voter des lois, c'est de les voir exécutées avec un impact pour les citoyens ».

LA RSE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Marie-Rose Di Bernardo a ensuite suppléé Brigitte Lasery, responsable de la commission RSE, pour présenter les réflexions et difficultés rencontrées par cette jeune commission : « Toutes les entreprises font des efforts pour rentrer dans le cadre de cette démarche RSE. Comme cela touche à de nombreux domaines, notre commission se doit de travailler avec les autres commissions comme la mobilité ou le cadre de vie. Mais comment peut-on intervenir en tant que Pôle d'Activités ? doit-on être en appui des entreprises pour les aider à rentrer dans leurs obligations et/ ou intervenir dans le cadre général ? Quand on se lance dans un tel chantier, on ne peut pas le faire seul, surtout avec un objectif aussi haut. Il faut pouvoir être aidé, accompagné! ».

Mohamed Laqhila a saisi l'occasion : « Je préfère parler de RSO, responsabilité sociétale des organisations, que de RSE. Je peux mettre à votre disposition des sachants, des gens qui travaillent avec la petite entreprise, pour les former et les accompagner, pour mettre des outils en place. La RSE concerne tout le monde. Sachez que quand vous organisez ce genre de réunions, vous faites de la RSE/RSO sans le savoir. Si d'anciennes entreprises sont encore vivantes, c'est qu'elles ont respecté les piliers du développement durable et qu'elles respectent leur personnel ».

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AVENIR DU PÔLE

Jean-François Dubost a pris le relais pour évoquer le développement économique d'Aix-en-Provence par le biais de l'Energy Vallée, de la Technopole de l'Arbois, l'Electronic Vallée et l'Aérodrome : « Après la décision d'implanter un centre de formation des policiers sur le site du Cerema, il reste cinq hectares pour implanter Energie Vallée qui est destinée à accueillir une filière d'entreprises centrée sur la transition énergétique. Nous avons également des contacts pour des activités académiques de formation d'ingénieurs spécialisés dans la transition environnementale ainsi qu'une solution d'accueil, en liaison avec la Technopole de l'Arbois, de certaines startups qui atteignent la pré industrialisation».

En termes de conclusion, nous laisserons la parole à Mohamed Laqhila, habitué de ce type de rencontre: «Je viens toujours avec plaisir à la rencontre des chefs d'entreprises du PAAP. Je travaille actuellement sur le projet de loi de finances et je rends compte régulièrement des avancées aux entreprises, surtout en matière de fiscalité. Cela leur donne des perspectives. Quand le texte sera voté je reviendrai pour en débattre ».



De gauche à droite : Mohamed Laqhila, Jean-Claude Marcellet, Marie-Rose Di Bernardo, Jean-Marc Zulesi, Stéphan Guérin, Jean-François Dubost

QUELQUES PETITES PHRASES

Mohamed Laqhila

- « Tout est lié. Si on a un problème de mobilité c'est que l'on a un problème de logement. Des cadres ne peuvent plus acheter sur Aix, même en gagnant 5 000€ par mois, à cause du prix du foncier ».
- « La discussion tourne souvent autour de son pré-carré plutôt que d'avoir une vision pour l'intérêt général. Nous avons un problème de portage politique avec des élus locaux qui doivent voir plus loin que la prochaine élection ».
- « Au niveau national, il faut délégiférer ! Tous les députés ou sénateurs veulent donner leur nom à une loi. Je pousse plutôt à la simplification et à la responsabilité ».
- « Les Chinois copient et nous on réglemente. L'innovation doit pouvoir être libérée ».

Jean-Marc Zulési

- « Le rôle d'un député est également d'assurer ce que j'appelle le service après vote ».
- « Nous avons déployé un texte de loi qui s'appelle accélération des énergies renouvelables avec un article 4 sur les axes considérés majeurs. Il serait bien que vous puissiez être autour de la table, avec le Préfet, pour que le Pôle d'Activités d'Aix soit considéré comme un lieu d'accélération des énergies renouvelables ».
- « Nous travaillons sur le fait de pouvoir réutiliser les eaux grises et les eaux provenant des stations d'épuration. L'eau est la ressource du 21e siècle ».



PÔLES ACTU N°82 – **44** – NOV 2023

ACTL

Charlotte Leydet

TEXTE: MARTINE DEBETTE



Élue le 4 mai 2023 pour un mandat de trois ans renouvelable, **Charlotte Leydet Pouget** a succédé à Maurice Farine à la tête de l'association des propriétaires de la zone commerciale de La Pioline. Quels sont ses objectifs ? Ses projets ? Quelle est sa vision d'avenir de La Pioline ?

Charlotte Leydet Pouget

Pôles Actu: Quels sont vos objectifs?:

Charlotte Leydet Pouget: Je vais poursuivre le travail qui a été fait par mes prédécesseurs avec trois priorités que sont la constructibilité, la mobilité et fédérer les propriétaires et les exploitants. J'ai été élue pour porter la voix et défendre les intérêts de tous les membres de l'association. Nos demandes sont légitimes. Elles ne sont pas démesurées ou extravagantes. Notre zone commerciale est un quartier d'Aix-en-Provence et elle mérite d'être servie, au même titre que tous les quartiers d'Aix-en-Provence, à la fois en transports en commun et en accessibilité, aussi bien pour nos clients que pour nos collaborateurs.

Quelle est votre vision de la constructibilité ?

Comme nous sommes en révision du PLU pour passer au PLUi et que le gouvernement prône la zéro artificialisation nette des sols (ZAN), il faut capitaliser sur une zone commerciale comme la nôtre et augmenter la hauteur constructible des bâtiments existants. Nous militons pour la zéro artificialisation nette en renforçant la constructibilité sur des terrains déjà artificialisés, déjà construits. Notre force, tout comme celle de la ville, est d'avoir un pôle commercial déjà construit, aux portes de l'ultra centre-ville et, surtout, complémentaire de celui-ci.

Comment pourrait être facilité l'accès ?

Nous avons rencontré la Métropole pour un renforcement des lignes de bus. Il y a bien des lignes de bus qui arrivent à Carrefour. Mais, nous avons besoin d'une meilleure desserte au cœur de La Pioline pour faciliter la vie de tous, collaborateurs et clients. Notre zone s'étend sur près de 20 hectares, elle compte plus de 1 200 collaborateurs il faut fluidifier nos accès via les transports en communs, la mobilité douce, le covoiturage, etc. Aujourd'hui le taux d'utilisation des transports en commun est de 1% dans les Bouches-du-Rhône, et c'est le cas à La Pioline, mais les gens sont demandeurs d'une offre renforcée. Concernant le BHNS, un arrêt semble prévu au niveau du rond-point Guidon (à proximité de Bio&Co). L'idéal serait que des petites navettes, en rupture de charge, puissent ensuite emmener les gens au cœur de la zone commerciale.

Qui sont les membres de l'association?

Ce sont les propriétaires uniquement. Mais depuis quelques années, une dichotomie s'est opérée et de plus en plus de propriétaires ne sont plus exploitants. Je pense qu'on ne peut pas envisager La Pioline sans ses propriétaires et ses exploitants. Je souhaite remettre du lien entre eux car, si on veut défendre les intérêts des propriétaires, il faut absolument défendre ceux des exploitants car ils participent à la vie de La Pioline. D'ailleurs, lors de nos rencontres, ils sont ravis de partager certains sujets avec les propriétaires.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE URBAINE DU PAAP S'EST TENUE LE 1ER JUIN 2023.

Ce moment d'échanges avec les membres a permis au Président sortant, Daniel Dobranowski de dresser un état des lieux de ses 3 années de mandat (2020-2023) pour ensuite laisser la parole au Président entrant, Jean-Claude Marcellet qui a présenté les projets en cours et à venir. Les comptes, le budget prévisionnel ont été adoptés. Les candidats au Conseil d'Administration (renouvelables et nouveaux) ont tous été élus à l'unanimité.

La parole a également été laissé aux administrateurs qui animent les différentes commissions portées par l'Association : la sécurité, l'entretien et la réhabilitation sur le Pôle d'Activités ou encore la communication et la mobilité ainsi que la dernière créée concernant le vaste sujet de la RSE.

A l'issue de cette présentation, les invités se sont succédés pour débattre du développement économique et de l'aménagement du territoire du Pôle d'Activités : Jean François Dubost, Adjoint à l'économie de la Ville d'Aix en Provence et membre du CA ainsi que Patrick Lefauconnier, Chef du Département Aménagement et Urbanisme de la Ville d'Aix en Provence. C'est autour d'un méchoui réalisé par le traiteur Armand que membres et invités se sont retrouvés pour partager en toute convivialité cette fin de réunion.



Jean-Claude Marcellet, Daniel Dobranowski

Soleil, bonne humeur et générosité, le cocktail gagnant des

Foulées Ressource

C'est une véritable marée rose, couleur de ce mois d'octobre, destinée à sensibiliser la population à la lutte contre le cancer du sein, qui a envahi les rues du Pôle d'Activités.

Quelque 1 800 participants, coureurs et marcheurs, ont pris le départ de cette 11e édition des Foulées Ressource dans une ambiance bon enfant, où la bonne humeur et la joie de vivre était palpable. La météo était également au beau fixe avec des températures dignes d'un mois de juin.

Dès 11h, les « P'tits Loups » ont donné l'exemple avant de profiter des nombreux stands d'animation pour s'entraîner au tennis, à la boxe, ou s'essayer au rodéo.

A 15h, place aux groupes de copains, d'associations, de professionnels, de famille et de simples quidams, de tous âges venus défendre cette cause. Ils se sont lancés sur les cinq ou les dix kilomètres du circuit, en courant ou en marchant à leur rythme. Pour eux c'est certain, l'essentiel est de participer!

Ravi de cette ambiance et du nombre de participants, Jean-Loup Mouysset, Oncologue, Créateur et Président des Centres Ressource, a rappelé: « Merci d'être aussi nombreux. Rappelez-vous que vous ne courrez pas contre le cancer mais pour la vie ».



Fort de ses 140 bénévoles et également de son personnel permanent, le Centre Ressource propose un accompagnement thérapeutique aux personnes atteintes d'un cancer. Un accompagnement non médical, mis en place par des professionnels, dont l'objectif est de faire adopter aux patients de nouveaux comportements qui, mis bout à bout, amplifieront le bénéfice des traitements médicaux. Un centre qui fonctionne grâce aux dons des particuliers et des associations caritatives, et des 1 800 personnes qui ont participé aux foulées!



PÔLES ACTU N°82 - 47 - NOV 2023

CENTRE RESSOURCE

1140 rue André Ampère - Actimart 2 Tél : 04 42 22 54 81

www.association-ressource.org

AVEC L'ACA

Les conseils de sécurité de l'Automobile Club

La sécurité routière ! Un sujet au centre des préoccupations des membres de l'Automobile Club d'Aix et du Pays d'Aix (ACA). Alors que la période hivernale approche, il est important de se préoccuper de son véhicule afin qu'hiver ne rime pas avec galère ! Pour ce faire, l'ACA propose une petite revue des principaux points de vigilance à observer dès maintenant.



En premier lieu, les pneus.

Si vous envisagez de quitter les Bouches-du-Rhône et d'explorer les départements limitrophes, n'oubliez pas que, comme c'est le cas dans 48 départements français, l'accès à certaines zones montagneuses est conditionné à l'obligation d'avoir des pneus hiver, ou de détenir, dans le coffre de la voiture, des chaînes ou des chaussettes adaptées au véhicule. Et ceci entre le 1er novembre et le 31 mars de l'année suivante. Si les Bouches-du-Rhône ne relèvent pas de cette obligation, une partie des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes (05), et du Var (83) le sont. Pour plus de détails sur les zones concernées, il faut se référer au site Service-public.fr.

Les pneus étant un des éléments indispensables pour une conduite en toute sécurité, il est plus que nécessaire de vérifier leur état. Cela consiste à s'assurer qu'ils ne présentent pas d'irrégularité, de défaut et que leur usure ne soit pas trop avancée. Il faut aussi vous assurer que vos pneus ne sont pas sous-gonflés car cela est synonyme de perte d'adhérence et donc d'insécurité. Si vous constatez cette anomalie, un petit tour à la station de gonflage la plus proche est indispensable. Pour rappel, la pression recommandée est indiquée sur le montant côté conducteur lorsque vous ouvrez votre portière!

On n'y pense pas toujours, mais la présence d'une roue de secours gonflée, ainsi que du matériel pour la changer, est indispensable.



Comment vérifier l'usure de ses pneus ?

La profondeur des rainures principales de la bande de roulement d'un pneu neuf est comprise entre 8 et 9 mm.

Le témoin d'usure se situe à 1,6 mm, il s'agit également du minimum légal en deçà duquel vous devez obligatoirement remplacer vos pneumatiques.

Concernant les pneus hiver, un témoin additionnel peut être situé à 4 mm car il est interdit dans certains pays, comme l'Autriche, de rouler en decà.

Astuce : comment savoir si vos pneus sont usés à l'aide d'une pièce de 2 euros

Le rebord métallique de la pièce mesure 4 mm.

Insérez la pièce dans la rainure principale, si vous voyez la partie métallique, il est peut-être temps de changer vos pneus! Sinon vous avez encore de la marge.



D'autres vérifications s'imposent, notamment pour les moteurs thermiques, avec le niveau des liquides.

Ceux-ci doivent être compris entre la jauge MIN et MAX, et il convient de ne jamais être trop en-dessous ni en-dessus.

- L'huile moteur : elle assure une bonne lubrification des éléments du moteur afin d'éviter les frottements et une éventuelle surchauffe. Pour cela, elle doit être changée régulièrement. Consulter les préconisations du constructeur.
- Le liquide de frein : il permet le freinage en se propageant dans le circuit hydraulique.
- Le liquide de direction assistée : grâce à lui, la direction assistée est plus fluide et protégée de la corrosion. Ce liquide n'est pas présent sur tous les véhicules.
- Le lave glace : ce n'est pas le liquide le plus important, mais le lave glace permet d'avoir une bonne visibilité sur la route pour plus de sécurité. En hiver, vérifier qu'il supporte des températures basses!
- Le liquide de refroidissement : indispensable pour les véhicules thermiques, ce liquide permet de réguler la température du moteur et donc d'éviter les surchauffes, il assure aussi un effet antigel en hiver.



S'assurer de la présence des éléments obligatoires.

S'ils ne participent pas à la conduite, il est non seulement prudent, et également obligatoire, de vérifier que le véhicule contient bien :

- Un gilet jaune. Si un seul gilet est obligatoire, il est tout de même plus sécurisé d'en prévoir un par occupant du véhicule. Le marquage CE doit être visible sur les gilets afin de garantir leur conformité. Il doit être accessible depuis l'habitacle.
- Un triangle de pré-signalisation contenant le marquage
- Et de s'assurer que les feux du véhicule sont tous en bon état de marche et bien réglés afin de ne pas éblouir les autres automobilistes.

Malgré l'absence d'obligation de posséder un éthylotest depuis 2020, il est vivement conseillé d'en garder un dans son véhicule afin de prendre la route en toute sécurité. Et rappelez-vous que celui qui conduit est celui qui ne boit pas!

Dernier point, et non des moindres, un véhicule bien entretenu, c'est 25% d'économies de carburant et moins de pollution pour notre environnement.

Une interrogation ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'ACA et son réseau de partenaires.

Bonne route à tous!





PÔLES ACTU N°82 – **48** – NOV 2023

RECRÉER LE LIEN DE LA TERRE À L'ASSIETTE!

Soutenir les producteurs bio, protéger la planète et prendre soin de votre santé, c'est ce que vous faites en consommant les légumes fraîchement cueillis des agriculteurs du Marché de Lenfant.

Emile et Baptiste ont rejoint la ferme familiale La Bazine, créée en 1985 à Lambesc. Acteurs historiques de l'agriculture biologique, ils cultivent avec une équipe de 6 salariés, des légumes sur 10 hectares de plein champ et 1,5 hectares de serres. Ils sont aussi oléiculteurs et transformateurs (coulis de tomates, jus de fruits...).

A l'initiative de CADJI, vous pouvez passer commande de paniers de légumes frais et bio qui sont livrés tous les mardis par Maëlle, en fin de matinée, sur le parking du cabinet.

Informations: contact@cadji-avocats.com





22 NOVEMBRE 2023

AGENDA

À PARTIR DE 8H15

Petit déjeuner des entreprises

Accueil des nouvelles entreprises installées sur le PAAP. L'occasion pour ces dernières de présenter leurs activités et pour tous de développer son réseau en toute convivialité.

Maison des Entreprises

45 Frédéric Joliot - 13290 Aix-en-Provence

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023 À PARTIR DE 18H

Un nouveau Tour du Propriétaire organisé par le Club Entreprises.

Visite du Groupe Eurofins, un des leaders mondiaux de l'analyse au service de la vie.

Rue Louis Berton - Bât 2 - 13290 Aix-en-Provence

Les dates à retenir pour 2024...

LE JEUDI 22 FÉVRIER 2024 ET LE JEUDI 28 MARS 2024

Le Club Entreprises fête la rentrée avec deux nouvelles dates pour son Tour des Propriétaires. L'occasion de visiter des entreprises installées sur la Pôle d'Activités et de venir à la rencontre des acteurs économiques de votre territoire. Partages et échanges autour d'un cocktail seront de la partie.

JEUDI 20 JUIN 2024

La GARDEN PARTY, le RDV annuel immanquable du PAAP! Une rencontre amicale autour des stands organisés et animés par nos partenaires et remise de lots tout au long de la soirée.

Maison des Entreprises 45 Frédéric Joliot - 13290 Aix-en-Provence

ARRIVÉES

AMILTONE

1 personne

Olivier Gaudin Parc du Golf 38 04 84 47 40 46

Programmation informatique

ALARME CONSEIL ET PROTECTION

Amandine Ville 5 rue Charmes Duchesne 09 54 34 10 60

Alarme - vidéosurveillance

- Maintenance -Télésurveillance

BEE ENGENEERING

Pierre Briand 260 rue René Descartes Grand Horizon 1

Industrie de l'énergie et des procédés · Infrastructures

CELESTETIC ACADEMY

Pascale Bodo Les Carrés de Lenfant E 06 65 71 80 36

Institut de formations spécialisées dans les techniques esthétiques

COMPAGNIE GÉNÉRALE **DE L'INDUSTRIE**

Sébastien Besse 25 rue de la Petite Duranne 06 73 52 02 82

Bureau d'étude, de structure, de tuyauterie ou de chaudronnerie

COPY SUD

Thierry Castre Les Carrés de Lenfant F 05 61 17 23 17 Reprographie

GEOFIT

Patrick Bouteiller Parc du Golf 23/25 Recherche - traitement et exploitation des données géographiques

HHBV - HIP HOP BY VERO

Véronique Internicola 235 rue Jean de Guiramand 06 19 36 51 76

Cours de danse - Yoga

INTEGRAL SYSTEMS

Marie Matamoros 350 rue JRGG de la Lauzière 04 42 91 10 84

Travaux d'installation électrique dans tous locaux

JABERSON AVOCATS

Charles Jamet 510 rue René Descartes 04 91 31 98 90 Cabinets d'Avocats

JOLIBAZAAR

Aymeric de Truchis de Varennes 625 rue Georges Claude 09 70 66 92 61 Location matériels -

Mobiliers évènementiels

LA PLATEFORME DU BATIMENT Romain Dabonneville

30 rue lean de Guiramand 06 44 64 65 17 Commerce de gros de bois et

matériaux de construction

L'ENTRÉE PRINCIPALE

Odile Miribel Mercure B - 04 42 54 37 44 Restauration rapide sur place ou à emporter

LOCACŒUR

Thibault Antoine 645 rue Mavor de Montricher 0806 079 112 Location de défibrillateurs

PHILIP ENERGY

Paula Caron 825 rue André Ampère 06 95 15 42 29 Economie d'énergie

SIGNARAMA

Kévin Chevalme 80 rue Charles Duchesne 04 65 07 12 88 Enseignes publicitaires

DÉMÉNAGEMENTS

Arteparc D

CGM

▶ Tertia 2

CMF CONSEIL ET EXPERTISE

▶ Tertia

DECARRE ARCHITECTURES

Mercure A

FÉDÉRATION RÉGIONALE **DES CHASSEURS**

Le Magellan

GET DEVELOPPEMENT

Le Myaris E

GIP PACA

155 rue Paul Langevin

GROUPE INTERIM QUALITÉ

230 rue Pierre Duhem

1330 rue JRGG de la Lauzière

KPI EXPERTISES 13

▶ 510 rue René Descartes

PARAMETRIC TECHNOLOGY

Newton Offices PRINCIPALE POWER

Europarc de Pichaury B8

PROACTIVCARS 1230 rue André Ampère

LINICEM ▶ 860 rue René Descartes

120 rue Jean de Guiramand

DÉPARTS

ALLO LA COM

ALPES INGENIERIE INFORMATIQUE - A2I 3. **ALTERNANCE AZUR**

ARETHUSE GEOLOGY SARL

CABINET ALPHONSI COFIREX DAICI INTERNATIONAL

DG CONSULTANTS

DOXEA ENERGYSON IZEO PHILAP ENERGY

GRC CONTACT

FASE

PHOCEOS PRODWARE

SGC

STUDIO FACE CACHEE

TRACE OP

SYNEOR

APPORT SANTE PSC PROVENCE SANTÉ COORDINATION

APPROACH CHULLANKA

ETN SUD HEXATEL

FUSIONS

PÔLES ACTU N°82 - 50 - NOV 2023





ASSAINISSEMENT ENTRETIEN ET RÉFECTION DE RÉSEAU

Spécialiste des Services à l'Environnement, le Groupe Ortec vous propose un panel de prestations dédiées à l'entretien et à la réfection des réseaux et équipements.

INTERVENTION SUR RÉSEAUX

- Curage / pompage de réseaux et ouvrages
- · Diagnostic des problèmes d'écoulement
- · Recherche de fuites
- · Retraçage de réseaux
- · Réhabilitation de réseaux
- Nettoyage de bassins

ENTRETIEN & MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS

- Fosses septiques
- · Séparateurs d'hydrocarbures
- · Bacs à graisses
- · Postes de relevage
- Cuves à fuel
- Réservoirs et bassins

POUR TOUTE INFORMATION



ORTEC ENVIRONNEMENT AIX-EN-PROVENCE 04 42 12 15 80

Ortec Environnement

Une offre complète de prestations au service des PME, PMI et Industriels







COLLECTE DES DÉCHETS ASSAINISSEMENT HYGIÈNE ET NETTOYAGE

